

CHARTRES Votre Ville

LES PETITS-CLOS
UN BEAU PARC DE PLUS

CATHÉDRALE
LE PROJET
POUR LE PARVIS





LE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Quelques rappels...

Le Plan Local d'Urbanisme a remplacé le Plan d'Occupation des Sols depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (dite SRU) du 13 décembre 2000. Il répond également à la loi Urbanisme et Habitat (dite UH) du 2 juillet 2003. Les grandes modifications introduites par ces nouveaux textes concernent le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les orientations d'aménagement (OA).

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme le POS, le PLU définit de façon précise les règles applicables à chaque terrain selon les zones dans laquelle il se situe. La différence porte donc sur le Projet d'Aménagement Durable de la commune. Ce document doit définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement. Il est le reflet d'une démarche prospective permettant de répondre aux besoins de la population actuelle mais sans compromettre, ou avoir de conséquences négatives, sur les générations futures. Il indique les orientations de planification et d'organisation de la Ville de demain, tout en prenant en compte des objectifs de développement durable.

Le PADD peut donc être défini comme la colonne vertébrale du PLU, prospectif et dynamique. Il expose le projet d'aménagement du territoire de l'équipe municipale pour un futur à court, moyen et long terme. Il se doit, tout en étant le reflet d'une politique, de respecter les objectifs d'équilibre, de mixité et de gestion économe des espaces, permettant ainsi un développement urbain durable.

LES ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

Il convient de préciser que ce document est facultatif. Cependant, il peut être opposé aux autorisations d'urbanisme quand il existe. Ce document décrit les dispositions particulières et les orientations d'aménagement qui permettent de mettre en œuvre les grands principes du PADD. Il peut être réalisé d'une façon globale sur l'ensemble de la Ville ou préciser des orientations par quartier.

Cette démarche permet :

- Une meilleure maîtrise des projets
- Une prise en compte plus fine des enjeux (lutter contre l'étalement urbain, enjeux environnementaux...)
- Une prise en compte adaptée de la politique locale
- Une adéquation entre des objectifs et une rédaction adaptée du règlement

LE DOSSIER DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU comporte 5 documents obligatoires :

• Le rapport de présentation

Il comporte un diagnostic, une synthèse des enjeux et besoins, une explication des choix retenus et les justifications, une analyse des incidences sur l'environnement des orientations retenues

• Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Il indique les grands principes d'aménagement

• Les documents graphiques

Ce sont les plans faisant apparaître les différentes zones (U, AU, A, N), les servitudes..., des plans spécifiques (ex : des dispositions particulières au titre de la protection du patrimoine).

• Le règlement

C'est le document rédigé qui reprend pour chaque zone les règles de construction ou de constructibilité.

• Les pièces annexes

Ces documents apportent des informations complémentaires sur des servitudes d'utilité publique comme les réseaux d'eaux et d'assainissement, les dispositifs d'élimination des déchets...

Le PLU est un document consultable par tout public au Service Urbanisme Réglementaire et Opérationnel (Centre Technique Municipal, 49 avenue d'Orléans à Chartres – Bâtiment B – Rez-de-Chaussée).

Vous pouvez également consulter le document de zonage et le règlement sur le site de la Ville (Votre Ville – Urbanisme).

*Chaque mois,
une information
(d'ordre législatif,
réglementaire,
général...) sur le PLU
sera communiquée
dans « Votre Ville ».*





Notre été indien

Cette fin d'été a montré combien Chartres devient, saison après saison, une cité-jardin, comme une sorte d'éco-ville.

En juin, Paul Chemetov a présenté au Conseil Municipal le projet de Parc Archéologique de Saint-Martin-au-Val. En septembre, nous avons inauguré deux autres parcs, le premier aux Pastières, qui illustre l'imagination des jardiniers de la Ville, et « finit » un environnement résidentiel de grande qualité ; le deuxième, celui des Petits-Clos, s'allonge entre le groupe scolaire Henri IV et le complexe squash-badminton, en bordant la nouvelle avenue François Mitterrand (encore une promesse tenue !). De l'autre côté, le nouveau mail commercial des Petits-Clos est en chantier : un nouveau quartier s'élève. Ces équipements publics de nouvelle génération vont de pair avec des résidences de grande qualité.

Ce n'est pas un hasard, si les assises régionales du fleurissement viennent de se tenir encore une fois à Chartres.

Dans ce numéro de « Votre Ville » vous allez découvrir les projets que nous élaborons pour refaire à la Cathédrale un écrin digne d'elle : un parvis qui demeure, et dessous un Centre d'Interprétation qui illustrera la légende de Chartres ; et puis des quartiers alentours,

revivifiés par des voies piétonnes et des capacités de stationnement nouvelles. Nous allons faire revivre le Cloître Notre-Dame, tel qu'il avait été pensé par nos prédécesseurs il y a sept ou huit siècles.

Dans quelques jours, nous inaugurerons les nouveaux terrains de tennis couverts des Grands-Prés. Progressivement, nous réalisons les équipements, sportifs, culturels ou économiques, qui manquent encore à la ville et à l'agglomération de Chartres.

Ils ne sont jamais trop grands ni trop beaux, tellement je reste persuadé, dix ans après 2001, que l'ambition renaissante de cette ville ne demande qu'à être révélée.

Allez regarder tous ces projets en passe d'être réalisés, à l'intérieur du pavillon de Chartres des prochaines Artisanales. Quelques jours après, nous dévoilerons au public le dessin et l'allure du prochain Parc des Expositions, qui sera installé un peu plus loin, aux Propylées.

Cet automne aura décidément de belles couleurs.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

14 Actu

- Parvis de la cathédrale : le futur centre d'interprétation



19 Actu

- Retour en images sur la Fête de la lumière



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Le nouveau parc public des Petits-Clos.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 105
OCTOBRE 2011
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SEBASTIEN JANVIER
FRANÇOIS DELAUNEY

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER
MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).



Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

31 Sport

- Les 6 heures roller



» Actu

21

- **Vacances de la Toussaint : toutes les activités des MPT**



» Actu

6

- **L'inauguration du Parc des Petits-Clos et de l'avenue François-Mitterrand**



» Culture

48

- **Art contemporain : le bilan des expositions de l'été**



Hommage



Joseph Fromont nous a quittés. Elisabeth, son épouse, notre collègue, l'a retrouvé endormi mercredi matin 21 septembre. Il ne se réveillait pas. Elle a demandé son transport à l'hôpital où les médecins ont diagnostiqué un accident vasculaire cérébral. Et c'est donc ce matin-là qu'il s'est endormi pour toujours.

Pour nous, Joseph Fromont était d'abord l'époux d'Elisabeth Fromont. Mais pour les Chartrains, et bien au-delà, c'était un homme au caractère fort qui avait construit opiniâtement sa réussite.

Ce breton d'Ille-et-Villaine avait d'abord passé 15 ans dans la Gendarmerie. C'est comme cela qu'il avait découvert Chartres.

Ensuite il avait créé et géré une agence immobilière entre 1971 et 2003. Parallèlement il avait fondé une société de déménagement. Il avait également présidé l'Union des Commerçants de Chartres. Il avait été aussi président de la FNAIM d'Eure-et-Loir. Enfin, il était membre actif du Rotary Club de Chartres.

Mais pour nous, il était surtout, et très activement jusqu'au jour de sa disparition, le président du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Chartres, dont il avait pris la présidence lors de sa transformation en Etablissement Public Industriel et Commercial.

Au nom des Chartrains, que Joseph Fromont a bien servis dans son action publique et jusqu'à son dernier jour, nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse Elisabeth, notre collègue, ainsi qu'à ses deux enfants.

Jean-Pierre GORGES,
Député-Maire

Inauguration de l'avenue François-Mitterrand

Une nouvelle voie verte Parc des Petits-Clos



Le député-maire Jean-Pierre Gorges l'avait promis : une rue chartraine s'appellerait François-Mitterrand. De fait, ce n'est pas une rue mais une avenue qui porte désormais le nom de l'ancien président de la République. Située dans le nouveau quartier des Petits-Clos, cette nouvelle voie verte et paysagée dessert le complexe de squash, le pôle enfance Henri IV et le parc de skate, entre le carrefour de la rue d'Allonnes et celui de la rue de Sours.

Avec le nouveau parc public des Petits-Clos et la nouvelle sente des Petits-Clos, qui relie la zone d'activités économiques Edmond-Poillot à la zone résidentielle, c'est tout un éco-quartier qui s'ouvre sur la ville.

Les trois sites ont été inaugurés par le député-maire Jean-Pierre Gorges, ses adjoints et de nombreux habitants du quartier le 14 septembre dernier.



**Squash de Beaulieu :
le plus grand club
de France !**

Ouvert depuis un an dans le quartier de Beaulieu-Les Petits-Clos, le complexe squash badminton enregistre 969 adhérents. Cela fait du club chartrain HB section squash le plus grand club de France, devant les clubs parisiens de Saint-Cloud (834 licenciés) et Vincennes (687 licenciés).

Inauguration du parc public *Les Pastières*

Un éco-quartier dans une éco-ville

Le député maire Jean-Pierre Gorges, accompagné de nombreux élus, a inauguré le nouveau parc public des Pastières, en bordure de Chartres, côté ouest.

Le concepteur de ce nouvel espace vert, Stéphane Paris, paysagiste au service Espaces verts de la Ville, a fait découvrir sa réalisation aux habitants de ce nouvel éco quartier : mobilier urbain moderne, 4000 plantes vivaces et plus de 50 arbres se déploient dans un environnement qui dispose des dernières techniques et d'une gestion écologique.

«*Nous allons être attentifs quotidiennement à la sécurisation de cet espace qui chemine au milieu des belles terrasses. C'est pour cela que nous avons choisi de le fermer à 18h*» a expliqué le député maire. Locataires et propriétaires de ce tout nouveau programme immobilier de mixité sociale ont profité de la présence des élus pour échanger directement.



Conteneurs place Saint-Louis

Les habitants jouent le jeu !

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des déchets, des conteneurs ont été installés place Saint-Louis en novembre 2010. «*Les habitants du quartier jouent le jeu ! Le tri est effectué ici aussi méticuleusement que dans les quartiers d'habitat individuel*», se félicite Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée à l'Environnement. «*Un point noir subsiste cependant : on dépose encore trop souvent des encombrants au pied des conteneurs au lieu de les porter à la déchetterie ! C'est dommage quand on sait qu'un agent de Chartres Habitat et un agent de la Ville passent quotidiennement nettoyer la place ! Cela anéantit tout leur travail et les efforts des habitants du quartier !*»



L'extension de la conteneurisation dans les autres secteurs aura lieu fin 2011 et courant 2012. «*J'espère alors que toutes les personnes du quartier joueront le jeu. La*

propreté des rues est une composante essentielle de la qualité du cadre de vie. Si elle est largement prise en charge par les pouvoirs publics, elle est aussi l'affaire de tous !»

10 nouvelles caméras de vidéo protection à la Madeleine

« Sécuriser les habitants »

Ces nouvelles caméras viennent compléter les treize caméras existantes déjà dans le quartier de la Madeleine. Les espaces verts et les voies d'accès aux immeubles sont désormais sous vidéo protection. Le pôle enfance Henri IV, dont les portes ont été détériorées, sera d'ici la fin de l'année protégé également par une caméra mobile et deux caméras fixes.

Pour Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement de la ville, il s'agit de «*sécuriser les habitants et de freiner le développement de la petite délinquance.*»

Avec ses 100 caméras de vidéo protection, la Ville se place au-dessus de la moyenne nationale en matière d'équipement de sécurisation.





Prochainement des aménagements permettront aux cyclistes d'emprunter la rue du Grand-Faubourg dans les deux sens.

La rue du Grand-Faubourg

En double sens cyclable

La mise en place du double sens cyclable de la rue du Grand-Faubourg courant octobre s'inscrit dans le cadre du schéma de cohérence cyclable de la Ville de Chartres.

Comme l'explique Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, «en mettant la partie de rue comprise entre la place des Epars et la rue du 14 juillet en double sens cyclable en octobre, les cyclistes venant de la rue du Général-Patton pourront rejoindre la place des Epars sans faire de détours. Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des améliorations que

j'ai souhaitées pour le déplacement à vélo en ville et des travaux réalisés en basse ville et dans le quartier Chanzy en mai dernier. Après une période de test de six mois, le bilan est plutôt positif, même s'il y a quelques récalcitrants. Ce comportement existait déjà pour certains, mais il est désormais réglementé : les cyclistes partagent la chaussée avec les voitures et les trottoirs sont réservés aux piétons. Je reçois des demandes

de cyclistes afin que de tels aménagements soient réalisés dans d'autres rues de la Ville».

Julien Rousset, responsable des services extérieurs à la Direction du Patrimoine de la mairie détaille les aménagements prévus rue du Grand Faubourg : «Nous aménagerons un îlot de démarcation, un passage piéton en pavé résine qui marquera l'entrée de la piste cyclable (à l'identique du passage réalisé rue Chanzy), un marquage en peinture de la piste cyclable. Nous mettrons en place des panneaux de polices réglementaires et des panneaux d'information et de communication.»

Depuis le 3 octobre et jusqu'au 8

Empruntez un vélo !



La Ville, depuis un an, met à disposition des Chartrains une cinquantaine de vélos, gratuitement. La marche à suivre est simple. Il suffit de se rendre à l'association des 3R (34 rue Saint-Chéron), du 3 au 8 octobre, muni d'une pièce d'identité, d'une attestation de domicile et d'une attestation d'assurance. Un contrat de 3 mois est alors établi. Il peut être renouvelé pendant un an.

Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, constate que *« la quasi-totalité des vélos est empruntée. Beaucoup d'utilisateurs profitent de cette opération pour renouer avec le vélo avant d'investir. Une sorte de réadaptation en quelque sorte ! D'autres souhaitent se rendre à leur travail à vélo plutôt qu'en voiture dans un souci écologique ou ont plaisir à redécouvrir leur ville sous un nouvel angle. »*

Inscription jusqu'au samedi 8 octobre, de 10h à 12h et de 13h à 19h, du lundi au vendredi, de 10h à 12h le samedi. Association des 3R, 34 rue Saint-Chéron. Chartres. Retour des vélos (ou révision en cas de prolongation du prêt) : janvier 2012.

Recyclez votre vieux vélo !

Autre satisfecit pour l'adjointe au cadre de vie : la Ville a initié au printemps une opération de recyclage de vieilles bicyclettes. *« Les Chartrains ont apporté leur contribution ! L'association des 3R a récupéré énormément de vieux vélos qu'elle a recyclés. Les vélos d'occasion ont tous trouvé preneurs. C'est un premier pas qui débouche souvent sur l'acquisition d'un vélo flambant neuf au bout de quelques mois ! »*

**Renseignements :
Régie des 3 R
Tél. 02 37 88 05 34.
chartresles3R@wanadoo.fr**

Photo : Jean-Claude Martinez
Collection *Les cycles de l'amour*



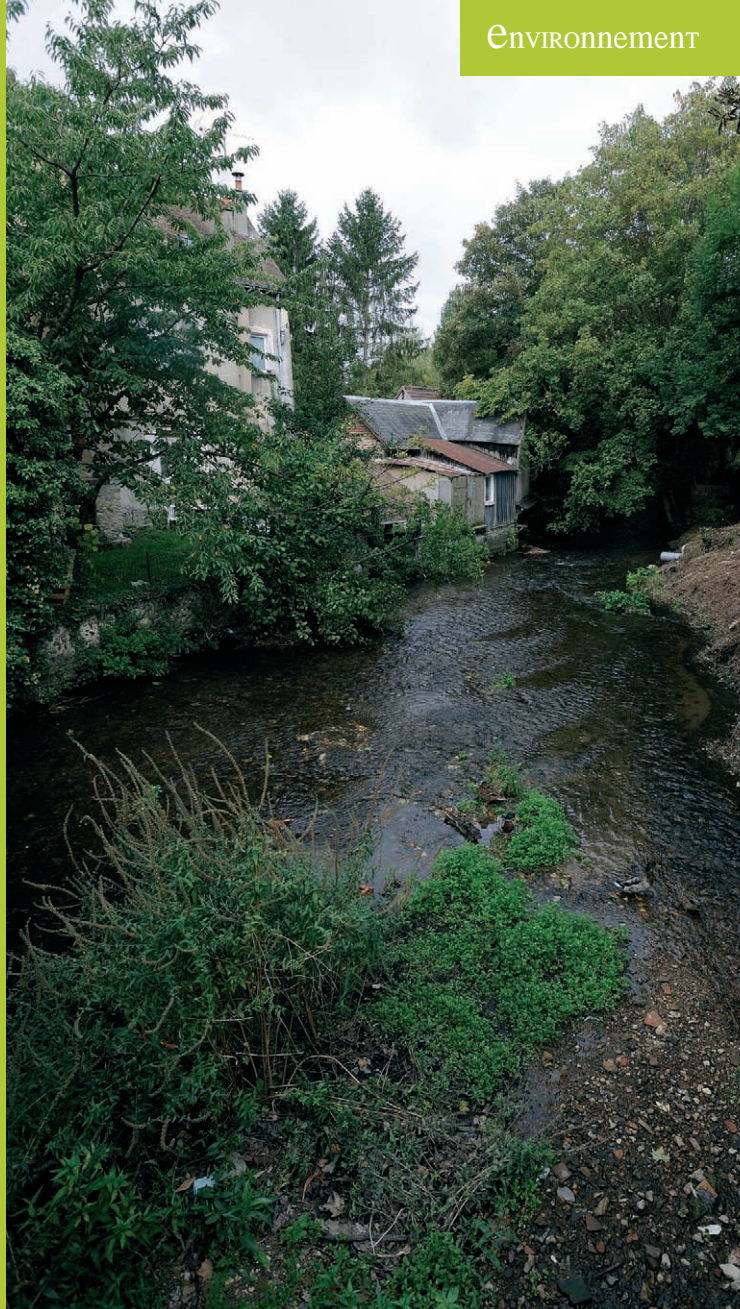
Chronique des jardiniers de la Ville

Au fil de l'eau

L'entretien de la végétation des berges doit être effectué par les propriétaires ou locataires de maisons bordant l'Eure et le Petit Bouillon C'est le moment de sortir bottes et sécateurs !

Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée à l'Environnement, s'est rendue l'été dernier avec des élus et des services de la Ville et de l'Agglomération, sur la rivière. A pied puis en barque, la délégation a pu constater avec plaisir que certains riverains s'étaient appropriés la berge pour la paysager : *« Les rives du Petit Bouillon sont particulièrement végétalisées. C'est spectaculaire à certains endroits ! Une loi interdit désormais les retenues d'eau. Le cours d'eau suit donc son cours naturel. Depuis quelques années le niveau baisse et la nature reprend ses droits sur les berges laissées découvertes. Il faut donc être vigilant sur leur entretien. »*

Il est effectivement de la responsabilité de chaque riverain de ne pas entraver le cours d'une rivière ni d'obstruer les vannages. Sur le domaine privé les branches doivent être élaguées régulièrement, les arbres morts doivent être coupés, les vieilles racines retirées. Chartres métropole de son côté se charge de l'entretien du lit de la rivière. *« Nous posons de moins en moins souvent les barrages de dépollution ! C'est la preuve du bon état écologique de la rivière et de la prise de conscience des riverains. Mais il faut continuer ! »*



Une récolte de miel tributaire de la météo

« L'apiculture est totalement dépendante de la météo et quand il ne fait pas beau, l'abeille ne butine pas », déclare Jean-François Billard, apiculteur, exploitant les ruches installées sur les sites de la Médiathèque et des Perriers. *« Vu le temps maussade, nous avons préféré ne pas installer de ruches sur le théâtre dans le chéneau ».*

Sur la médiathèque, les cinq ruches ont rapporté 40 kg de miel toutes fleurs avec tilleul cet été. *« C'est moins que l'an dernier ! Nous avons récolté 100 kg en 2010 ; le temps a gâché la récolte ».*

Un bilan positif néanmoins pour les 25 ruches sur le site des Perriers avec 50 kg de moyenne par ruche en deux récoltes, dont la deuxième est un mélange d'acacia et de tilleul. *« Pour la première fois, l'acacia a donné beaucoup de miel à Chartres »,* précise l'exploitant.

Le miel de la Médiathèque sera uniquement en vente à l'Office de Tourisme. Le miel de Chartres (production aux perriers) sera vendu à La brûlerie chartraine, L'itinéraire gourmand et au Pichet 3.

Le 22 septembre à Chartrexp

17^{es} Assises Régionales du Fleurissement et de l'Embellissement



Les 17^{es} Assises Régionales du Fleurissement (ARF) et de l'Embellissement se sont tenues à Chartrexp le 22 septembre dernier, avec comme fil rouge, l'impact du fleurissement dans le budget communal.

Jacques Richard, président de l'ARF Centre, a lancé la 17^e édition des Assises régionales du fleurissement et de l'Embellissement le 22 septembre à Chartrexp. Plus de 80 stands sur 2 000 m² d'exposition : marchands de fleurs, de plantes, de terreau, commerciaux... Un rendez-vous réservé aux professionnels venus en nombre. Pour cette 3^e édition chartraine, conférences et débats ont donné l'occasion aux élus et aux techniciens d'échanger leurs expériences afin d'embellir leur ville de façon économique.

Dans son allocution, Jean-Pierre Gorges, avec à ses côtés Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de Vie, a souligné le choix de conserver le service municipal des espaces verts (50 agents), vu son excellence. «*Nous signons des*

conventions avec d'autres communes pour l'expertise reconnue de nos jardiniers». L'objectif du député-maire étant de moderniser le matériel et d'aller encore plus loin. «*Je conçois Chartres comme une éco-ville, chaque endroit comme un éco-quartier, avec le souci d'associer le verdissement et le fleurissement à tous nos projets urbanistiques. Nous avons signé une charte avec «Eure-et-Loir Nature» pour réduire la consommation d'eau et de pesticides*». Le député-maire qui attache une grande importance au végétal a révélé être «*un amateur de beaux jardins et avoir conçu le dessin des jardinières de la Ville, en forme de corbeille*».

Patrimoine paysager et végétal

Daniel Stives, responsable de la régie espaces verts, a présenté

le fleurissement chartrain «*géré comme un patrimoine paysager et végétal dans un esprit «développement durable» : suppression des suspensions et des balconnières, choix d'une ou deux couleurs, une troisième possible par petites touches pour des plantes en mélange*». Le jury qui a visité la ville en 2010 a parlé «*d'un fleurissement mettant en valeur le patrimoine bâti chartrain*», avec plus de 70 massifs, 3 000m² de surfaces plantées par saisons, deux à trois fleurissements par an, voire plus pour les jardinières. Les outils utilisés limitent le temps de conception, avec des réalisations 100 % végétales. «*Bien que le budget dédié aux espaces verts soit en baisse, nous avons fait évoluer la qualité des réalisations*».

Le classement «4 fleurs» et l'obtention en 2010 du trophée «Fleur d'Or» montrent que la Ville de Chartres peut s'embellir de son patrimoine floral, affirmer une identité tout en maîtrisant les coûts.

L'association régionale du Fleurissement (ARF) organise les concours des villes fleuries, compose les jurys qui décernent les 1^{re}, 2^e, 3^e fleur et proposent la 4^e fleur au niveau national.

La Ville de Chartres a reçu la 4^e fleur en 2002 qu'elle a conservée depuis et a été récompensée de la Fleur d'Or, récompense suprême, en 2010.

Pôle Gare

La gare retrouve des couleurs



La gare de Chartres va connaître ses premiers changements.

Gares et Connexions, l'organisme de la SNCF qui est l'interlocuteur de la Ville de Chartres dans son projet « Pôle Gare », a choisi notre gare et trois autres en France (Strasbourg, Amiens et Tionville) pour être les sites-pilotes d'une opération que la SNCF souhaite ensuite étendre à ses principales gares. L'idée est inspirée d'une expérience néerlandaise réussie. Elle consiste à installer une surface commerciale à l'intérieur de la gare.

Un espace de 150 m², baptisé *le kiosque*, viendra remplacer l'espace vide qui se trouve à droite dans le hall, après la boutique de presse. Les travaux commencent ce mois-ci et seront achevés avant

Noël. Le voyageur y trouvera des produits de première nécessité en libre service, notamment des produits alimentaires.

Sophie Boissard, la Directrice Générale de *Gares et Connexions* avait pointé du doigt le manque de services dans la gare de Chartres : « trois millions de voyageurs à Chartres chaque année et pas une boutique ! »

La commission municipale spéciale « Pôle Gare » de la Ville de Chartres ira bientôt visiter la boutique similaire installée en gare d'Amiens, qui a ouvert ses portes au mois de juin.

Daniel Guéret, adjoint au Maire en charge du « Pôle Gare », se félicite. « C'est une bonne nouvelle. Et ce n'est que le début d'une histoire. C'est la première pierre du dynamisme commercial futur de l'ensem-

ble « Pôle Gare ». Cette ouverture démontre tout l'intérêt que Gares et Connexions et la SNCF portent à notre projet. L'autre bonne nouvelle n'a pas quinze jours. Le responsable régional de Gares et Connexions, monsieur Cornic, a annoncé que les études de reconfiguration du bâtiment de la gare de Chartres vont commencer dès ce mois d'octobre. »

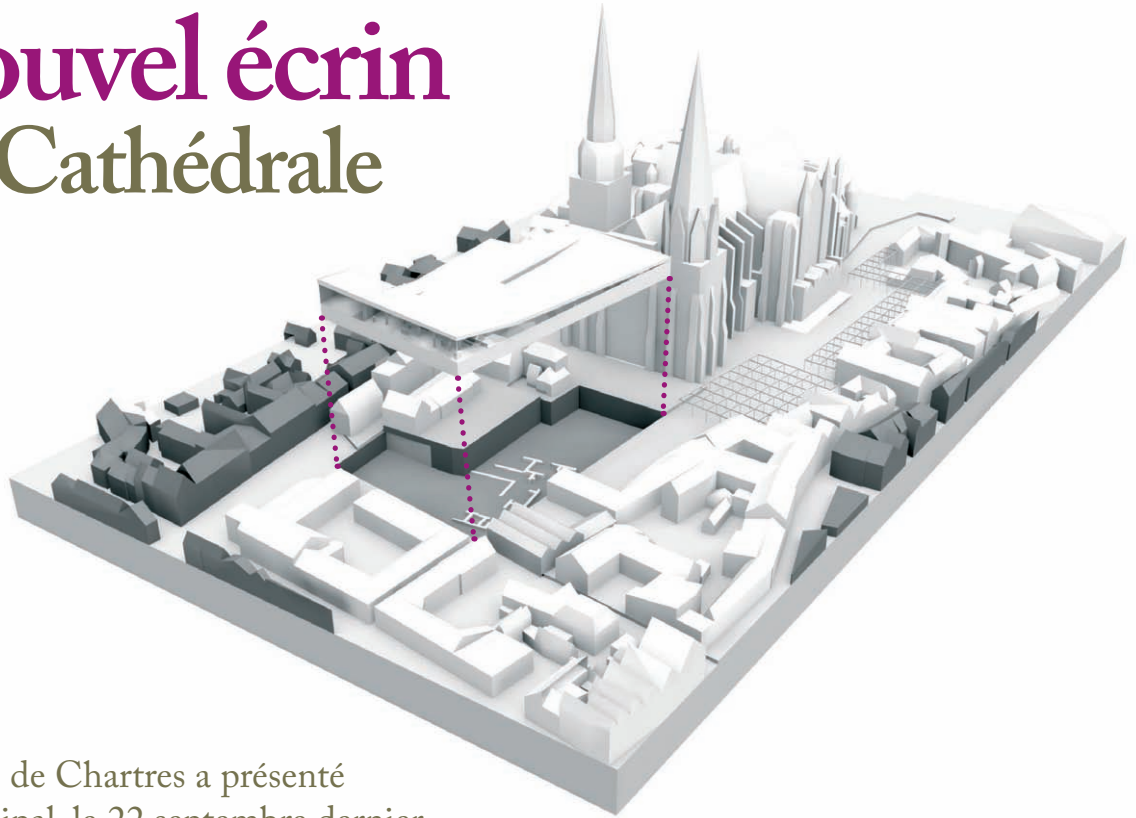
Le déplacement du Président Pépy a rapidement produit ses effets.

La nouvelle boutique aura aussi pour conséquence indirecte de renforcer la sécurité à l'intérieur du bâtiment, en assurant une présence humaine permanente entre 6 heures du matin et 23 heures le soir. « L'autre bénéfice, complète Daniel Guéret, c'est la création de dix emplois ».

A suivre...

Le parvis, les jardins, le quartier du Tribunal,
le quartier de la place Billard

Un nouvel écrin pour la Cathédrale



Le Député-Maire de Chartres a présenté au Conseil Municipal, le 22 septembre dernier, le projet d'aménagement du quartier de la Cathédrale, avec en majeure la création d'un Centre d'Interprétation sous l'emplacement actuel du parvis. Explications.

La méthode suivie a consisté à sélectionner parmi six candidats trois cabinets d'urbanisme qui ont travaillé d'abord ensemble à établir un diagnostic commun sur les problématiques du quartier. Ensuite, les trois équipes ont élaboré chacune un projet bien contrasté avec celui des autres. Ces esquisses d'urbanisme sont aujourd'hui la propriété intellectuelle de la Ville de Chartres, qui peut utiliser tout ou partie de chacune.

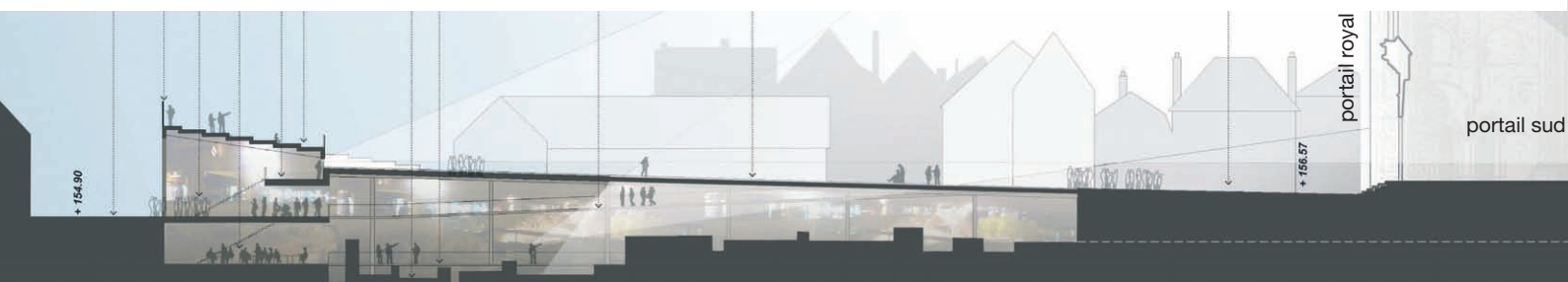
Le Député-Maire, accompagné de Patrick Géroudet, adjoint à la Promotion et au Rayonnement de

Chartres, est allé ensuite présenter les choix qui avaient la préférence des élus devant la Commission nationale des Monuments Historiques. Celle-ci, après délibération, a rendu un avis globalement favorable aux projets retenus, et notamment à celui concernant la création d'un Centre d'Interprétation sous un parvis réaménagé. «*Notre ambition, commente Jean-Pierre Gorges, est de replacer la Cathédrale dans un écrin digne d'elle. Et cet écrin porte un nom : le Cloître Notre-Dame et ses neuf portes. Nous voulons en restituer l'emplacement grâce à des marquages au sol ou par des signalétiques, ou encore par des plantes.*»

À l'intérieur du projet lui-même, il faut considérer quatre espaces bien distincts.

Le parvis

C'est un endroit très important, car Chartres possède une Cathédrale mondialement célèbre, et aussi vivante, à la différence de beaucoup d'autres qui sont seulement des églises paroissiales. Ici, il y a des pèlerinages, de grands événements civils ou religieux. «*Le projet retenu a pour objectif d'intéresser une bonne partie du million et demi de visiteurs qui viennent admirer Notre-Dame de Chartres. Si vous regardez le parvis actuel, vous observez qu'il descend en pente douce vers la rue Percheronne. Le projet consiste à relever légèrement le parvis jusqu'à la dite rue, en lui donnant une forme de*



Porte de l'Officialité
Rue des Lisses

Porte Saint-Yves
Rue du Cardinal-Pie

Porte
de l'Horloge

Porte des Changes
Rue des Changes

Porte
de l'Hôtel-Dieu
Rue d'Alger



banquette ou de tribune à son extrémité. Ainsi relevé, le parvis peut abriter un Centre d'Interprétation qui expliquera l'histoire et l'architecture de la Cathédrale et de ses vitraux, l'histoire de la ville, etc... L'entrée de ce Centre d'Interprétation se fera rue Percheronne, par une façade appuyée sur ce parvis relevé.»

Le deuxième intérêt de ce projet est de pouvoir mettre en valeur les découvertes archéologiques qui avaient été faites sous le mandat de monsieur Georges Lemoine. La Ville avait investi huit millions de francs dans cette opération restée inaboutie. Le service archéologique de Chartres va pouvoir utiliser cet investissement et proposer un schéma d'organisation du Centre d'Interprétation autour de ces restes romains.

Les jardins de la Cathédrale

Un projet séduisant d'hôtel de luxe pourrait prendre place sous les terrasses. La Commission nationale a donné un avis défavorable à cette idée. Nous allons donc continuer à travailler autour d'une autre idée évoquée en séance, qui consisterait à mettre au jour et

à paysager les restes archéologiques aujourd'hui enterrés dans les jardins, et en descendant jusqu'à l'Eure.

Le quartier du Tribunal

Le TGI ira s'installer dans ce qui deviendra la Cité Judiciaire, au 12 rue Saint-Michel. La Maison d'Arrêt fermera ses portes en 2013. Si elle devait abriter un projet patrimonial et culturel, la Commission nationale précise que la Ville pourrait acquérir ce beau bâtiment pour l'euro symbolique.

«Le problème majeur du quartier est l'absence de stationnement suffisant, surtout que nous avons inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme de la Ville l'obligation pour chaque nouveau logement de disposer de deux places de parking en sous-sol. Comment faire, sachant qu'il existe une couche archéologique dont l'épaisseur est estimée entre 6 et 8 mètres ? Comment équilibrer un projet immobilier dans ces conditions ? J'ai proposé d'aménager un parking souterrain privé de 800 places, en partant du boulevard Charles-Péguy pour passer sous la butte des Charbonniers, afin de faciliter la vie des habitants de ce secteur. De plus, un cabinet d'urba-

nisme a dessiné une ouverture dans la muraille à droite du Monument aux Morts, qui offrirait une vue sur la Cathédrale, à partir du Parc André-Gagnon et de la butte des Charbonniers.»

Enfin, le quartier commerçant de la place Billard

«Dès le début de l'année 2012, nous allons pouvoir transformer en voies complètement piétonnes les rue du Soleil d'or et des Changes.» La réflexion va continuer sur l'organisation future de la place Billard et de son marché.

Comment transformer ces esquisses d'urbanisme en réalisations ? «Il s'agit d'actualiser notre Secteur Sauvegardé, en y intégrant au passage la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) qui le borde côté place des Halles, pour le mettre en adéquation avec notre projet. En relation avec cette première commission, qui comprendra des élus, des membres de la société civile et des experts, nous allons créer une autre commission, qui va définir les limites du Centre d'Interprétation à installer sous le parvis : les archéologues seront à leur affaire ! Enfin, une troisième commission scientifique va déterminer le contenu du futur Centre d'Interprétation.»

Tous ces travaux se feront en liaison avec la Commission nationale des Monuments Historiques et de ses experts, et avec l'Architecte des Bâtiments de France, et la Commission Patrimoine mondial de l'UNESCO.





Comment prendre contact avec vos élus ?

Depuis 2001, et encore davantage depuis 2008, les élus multiplient les rendez-vous avec la population. Pourtant certains Chartrains s'interrogent encore sur les possibilités de les rencontrer.

Avec la rentrée redémarre les permanences de vos élus, le 1^{er} mardi de chaque mois (horaire et lieux, voir page de droite).

C'est l'occasion, que vous soyez ancien ou récent Chartrain, d'aller à la rencontre de la municipalité et de ses élus, de poser vos questions, de faire des suggestions. Si vous êtes un tout nouvel arrivant une soirée d'accueil vous est réservée, au cours de laquelle vous rencontrerez, parmi d'autres adjoints, François Ferronnière, adjointe chargée de la Démocratie locale.

Si vous préférez prendre contact directement avec le maire Jean-Pierre Gorges ou un adjoint (Elisabeth Barrault pour les Travaux, Isabelle Mesnard pour le Cadre de Vie, Maria Chedeville pour l'Environnement, Karine Dorange pour le Sport, la Jeunesse et les Associations, Laurent Lhuillery pour les Animations de la ville, Christian Gorge pour le Commerce, Isabelle Brochet pour la Culture), vous pouvez vous rendre à une réunion publique de quartier, pour laquelle vous trouvez une invitation dans votre boîte aux lettres.

Franck Masselus, adjoint chargé des Finances a entamé depuis le 20 septembre une série de réunions publiques dans les Mai-

sons Pour Tous pour présenter les comptes administratifs 2010 des finances de la Ville (le 4 octobre : MPT du Pont-Neuf à 18h30 et MPT de la Madeleine à 20h30. Le 11 : MPT de Beaulieu à 18h30 et MPT de Rechèvres à 20h30. Le 12 : Hôtel de Ville à 20h30).

Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe chargée du Logement et du Social, tient deux permanences par mois en mairie. Janine Milon et Jacqueline Elambert une par mois chacune pour le même domaine.

Patrick Géroudet, adjoint chargé de la Promotion de la Ville, réunit un conseil des Sages une fois par mois pour traiter des questions d'urbanisme et d'enseignes dans le secteur sauvegardé.

Quant à Daniel Guéret, l'adjoint chargé du Projet Pôle gare, il a déjà rencontré sur site plus de 280 personnes. Et Michel Teilleux adjoint à l'Urbanisme répondra à vos questions sur les grands projets de la Ville.

Autant de rendez-vous réguliers de concertation entre et avec les habitants !

Réunion du quartier Saint-Brice
jeudi 13 octobre à 18h30
aux abbayes de Saint-Brice
salle B2.

Les permanences des élus, votre point de vue entendu

Venez poser vos questions
et rencontrer vos élus chaque 1^{er} mardi du mois



Adrien 30 ans,
quartier de la gare

j'ai une suggestion à faire,
je m'interroge ...
... j'en parle
à mes élus >>>



de 18h à 19h30, dans les lieux suivants :

Ecole François Villon, Abbayes Saint-Brice, MPT Beaulieu, MPT Saint-Chéron,
MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin,
Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.



Le Salon des Associations, une vitrine à ciel ouvert

Les associations chartraines ont tenu salon le premier week-end de septembre, boulevard Chasles, place des Epars et sur l'esplanade de la Résistance.

156 stands, 137 associations sportives, culturelles, sociales... Le public a répondu présent à ce 9e rendez-vous, pour s'informer, converser, voire s'inscrire aux activités proposées, prélude d'une bonne rentrée. «*Malgré une météo capricieuse, avec une tornade le samedi après-midi pour cette édition 2011, le Salon des Associations a «inauguré» les boulevards restaurés, parfaitement adaptés à ce genre de manifestation. L'événement a réuni énormément de monde. Une réussite!*», souligne Laurent Lhuillery, adjoint au maire en charge des Événements et des Relations avec le monde associatif.





Scénographie Xavier de Richemont



Scénographie Xavier de Richemont

Retour en images sur la Fête de la lumière...



... et la Fête des vendanges



Vacances de la Toussaint

De nombreuses activités pour les jeunes dans les Maisons Pour Tous



Les Maisons Pour Tous ouvrent leurs portes aux jeunes du lundi 24 octobre au mercredi 2 novembre, pour leur proposer de multiples activités.

Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

5 rue des Hauts-de-Chartres
Tél : 02 37 23 40 70.

Lundi 24 octobre

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...).

Après-midi : foot en salle.

Mardi 25 octobre

Matin : patinoire *L'Odysée*.

Après-midi : cinéma.

Mercredi 26 octobre

Matin : gym acrobatique.

Après-midi : piscine *L'Odysée*.

Jeudi 27 octobre

Visite du Complexe sportif à Clairefontaine.

Vendredi 28 octobre

Matin : tournoi de poker.

Après-midi : cuisine.

Lundi 31 octobre

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...).

Après-midi : foot en salle.

Mercredi 2 novembre

Matin : patinoire *L'Odysée*.

Après-midi : bowling.

Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jean-De-Dunois
Tél : 02 37 88 45 00
ou 06 15 55 58 71.

Deux thèmes sont proposés : Halloween et la pratique sportive

Lundi 24 octobre

Matin : accueil.

Après-midi : futsal et atelier décoration d'Halloween.

Mardi 25 octobre

Visite du stade de France.

Mercredi 26 octobre

Matin : accueil.

Après-midi : initiation handball.

Soir : soirée Halloween.

Jeudi 27 octobre

Matin : badminton-squash.

Après-midi : piscine.

Vendredi 28 octobre

Matin : tournoi de billard – ping pong.

Après-midi : cinéma.

Lundi 31 octobre

Matin : accueil.

Après-midi : tournoi handball inter-MPT.

Mercredi 2 novembre

Matin : atelier cuisine.

Après-midi : bowling.

Maison Pour Tous de Bel Air

4 allée du Berry
Tél : 02 37 23 40 67.

Lundi 24 octobre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...)
Après-midi : foot en salle.

Mardi 25 octobre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...)
Après-midi : escrime à la salle Jean Cochet.

Mercredi 26 octobre

Piscine *L'Odysée*.

Jeudi 27 octobre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...)
Après-midi : bowling à Nogent-le-Phaye.

Vendredi 28 octobre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...). Repas avec le groupe.
Après-midi : cinéma et grands jeux (Olympiade).

Lundi 31 octobre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...)
Après-midi : piscine *L'Odysée*.

Mercredi 2 novembre

Matin : accueil (jeux de société, baby foot, billard...)
Après-midi : tournoi trois ballons.

Maison Pour Tous de Beaulieu

2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 24 octobre

Matin : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping pong.
Après-midi : futsal.

Mardi 25 octobre

Matin : piscine *L'Odysée*.
Après-midi : pêche.

Mercredi 26 octobre

Matin : tir à l'arc.
Après-midi : bowling.
Journée : stage de trampoline.

Jeudi 27 octobre

Matin : hockey sur glace.
Après-midi : musée du vitrail.
Journée : stage de trampoline.

Vendredi 28 octobre

Journée détente extrêmes
aventures : Accro speeder et Benji Ejection.

Lundi 31 octobre

Matin : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping pong.
Après-midi : futsal.

Mercredi 2 novembre

Matin : cuisine.
Après-midi : cinéma.

MPT de Saint-Chéron

2, rue de la Mare-à-Boulay
tél. 02 37 23 40 72.

Lundi 24 octobre

Matin : accueil.
Après- midi : futsal.

Mardi 25 octobre

Toute la journée : visite du stade de France et du Parc des Princes.

Mercredi 26 octobre

Matin : squash.
Après-midi : piscine.

Jeudi 27 octobre

Matin : jeux de société.
Après-midi : BMX.

Vendredi 28 octobre

Matin : patinoire.
Après-midi : cinéma.

Lundi 31 octobre

Matin : accueil.
Après-midi : futsal.

Mercredi 2 novembre

Matin : patinoire.
Après-midi : bowling.



Vacances sportives

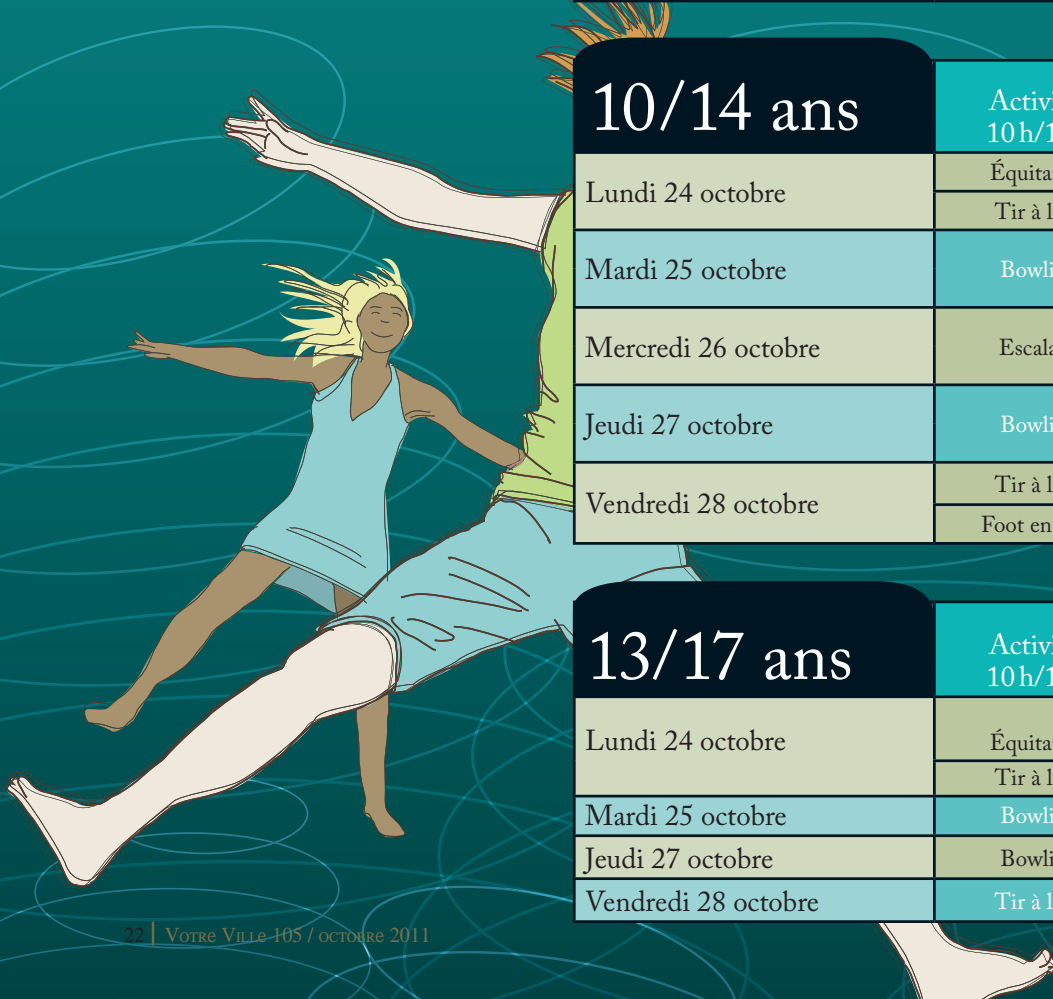
La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

7/9 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 24 octobre		Trampoline	Golf/Basket
		Escalade	Équitation
		Escrime	Jeux de plein air
Mardi 25 octobre		Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 26 octobre		Bowling	Football en salle
		Tir à l'arc	Athlétisme
Jeudi 27 octobre		Tir à l'arc	Hockey Roller
Vendredi 28 octobre		Trampoline	Gymnastique Trampoline
		Escrime	
		Escalade	Handball Badminton

9/12 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 24 octobre			Trampoline
Mercredi 26 octobre			Escalade
Vendredi 28 octobre		Équitation	Escrime

10/14 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 24 octobre		Équitation	Escalade
		Tir à l'arc	Escrime
Mardi 25 octobre		Bowling	Basket
			Squash
Mercredi 26 octobre		Escalade	Badminton
			Trampoline
Jeudi 27 octobre		Bowling	Handball
			Squash
Vendredi 28 octobre		Tir à l'arc	Escalade
		Foot en salle	

13/17 ans		Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 24 octobre		Équitation	Escalade
		Tir à l'arc	
Mardi 25 octobre		Bowling	
Jeudi 27 octobre		Bowling	
Vendredi 28 octobre		Tir à l'arc	Escalade



Inscriptions

Elles ont lieu à la **halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrains** : mercredi 19 octobre de 17h45 à 19h45;

pour tous : le jeudi 20 octobre de 17h45 à 19h45 et le lundi 24 octobre de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

Chartrains		Non Chartrains	
Séance de 2 heures	3€	Séance de 2 heures	4€
Séance de 3 heures	4€	Séance de 3 heures	5€

Lieux où se déroulent les activités sportives

Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Football, handball, badminton, basket, gymnastique, trampoline, hockey, rollers : complexe sportif de la Madeleine rue des Épargés.

Escalade, escrime : salles spécialisées du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie avenue Jean-Mermoz.

Équitation, jeux de plein air : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Squash : avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzel, quartier de la Madeleine.

Renseignements

Direction

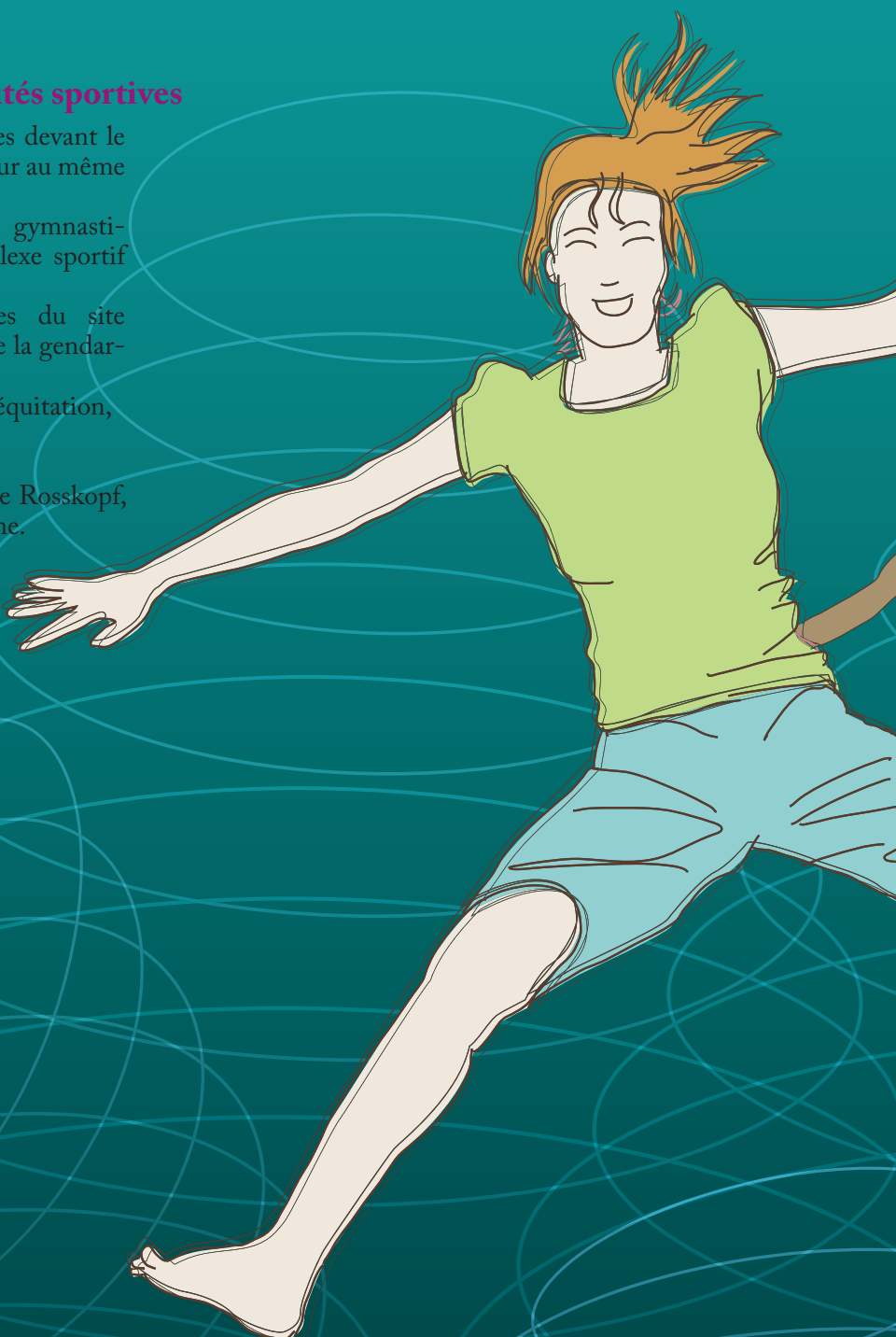
de la jeunesse

et des sports

de la Ville de Chartres

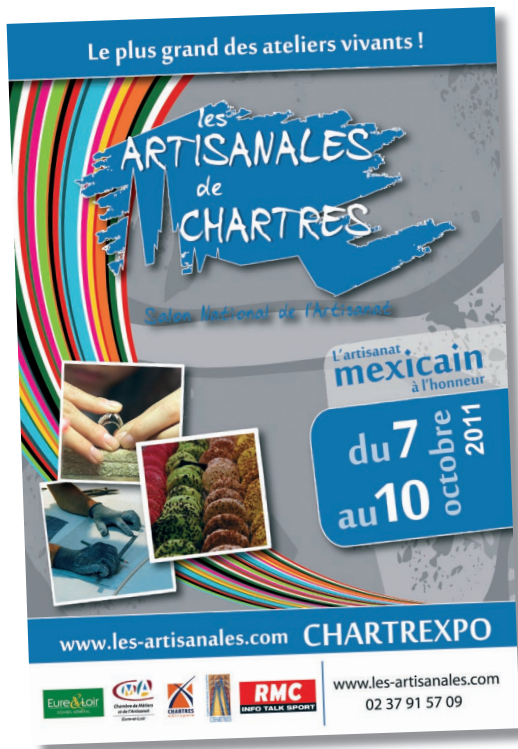
Tél. 02 37 18 47 70

www.ville-chartres.fr



Du 7 au 10 octobre à Chartreexpo, *les Artisanales de Chartres*

Le plus grand des ateliers vivants !



Les Artisanales de Chartres, salon national d'exposants, ont pour vocation de faire découvrir au public les richesses du secteur de l'artisanat. Rendez-vous incontournable, cette 18^e édition aura lieu du 7 au 10 octobre à Chartreexpo.

La diversité des métiers de l'artisanat sera mise en valeur autour de démonstrations et d'animations dans chacun des pôles thématiques de la manifestation : côté saveurs ; côté déco-mode ; côté bâtiment ; côté auto ; et la formation. La présence d'artisans mexicains fera voyager les visiteurs au-delà de nos frontières.

18 jeunes entreprises sélectionnées dans la France entière pré-

senteront leurs activités. Un jury désignera le Super Tremplin qui se verra remettre une bourse professionnelle de 1 500 euros.

Trois trophées récompenseront les artisans exposants : le trophée du plus beau chef d'œuvre, celui du parcours artisanal exemplaire et le trophée du plus beau stand sélectionné par les exposants.

L'événement bénéficie chaque année de la présence du ministre de l'Artisanat, ce qui témoigne de son caractère incontournable.

À Chartreexpo,
rue Jean Mermoz
du 7 au 10 octobre :
vendredi 7 octobre
de 12h à 22h ;
samedi 8 et dimanche 9 octobre
de 10h à 20h ;
lundi 10 octobre de 10h à 18h.
Tarif d'entrée : 7 euros.

Renseignements :
Les Artisanales de Chartres,
24 boulevard de la Courtille,
28000 Chartres
www.les-artisanales.com
www.cm-chartres.fr

Visites musicales de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme organise, durant les Artisanales, des visites musicales pour enfants : «Quand Les Artisanales m'étaient contées», programmées en collaboration avec la Chambre des Métiers.

Marie-Dentelle et Hervé Delaiti transporteront les bambins dans une découverte du salon. Visite suivie d'un goûter-spectacle.

Dates et horaires : vendredi 7 octobre à 18h ; samedi 8 octobre à 10h30 et 16h ; dimanche 9 octobre à 16h. Durée : 1h30.

Animations gratuites.

Inscription auprès de l'Office de Tourisme de Chartres au 02 37 18 26 26 ou sur info@otchartres.fr

«Les Entretiens de Chartres»

En prélude aux Artisanales, Chartres accueillera les Assises Nationales de l'Artisanat. François de Witt, journaliste économique bien connu, animera le 7 octobre trois grands débats qui rythmeront ces entretiens : «De l'auto-entrepreneuriat à l'EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité limitée)» de 9h30 à 11h. «Peut-on réussir dans l'artisanat sans avoir suivi une filière classique ? Faut-il opposer les «gestionnaires» aux experts «métiers» ? de 11h30 à 13h. «Quels leviers pour amener l'artisanat à l'excellence ?» de 14h30 à 16h.

Participation gratuite. Inscription obligatoire : Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 02 37 91 57 00.

Aux Artisanales

Le pavillon de la Ville



Le pavillon de la Ville de Chartres présentera les projets menés par la Ville dans tous les quartiers : le pôle gare, le parvis de la cathédrale, les équipements sportifs, les nouveautés à Rechèvres et aux Petits-Clos, Saint-Martin-au-Val et les nouveaux espaces verts. Patrick Géroutet, adjoint au maire chargé du Rayonne-

ment de la Ville (ici aux côtés d'Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie), précise : « Comme chaque année, le pavillon met aussi l'accent sur des animations pour les jeunes : un jeu de l'oie, des jeux de construction et un atelier central encadré par le service des Espaces verts de la Ville pour devenir « un petit jardinier de Chartres ».



Portraits jumelés

Lilian et Andréas, un amitié au long cours

Le professeur d'allemand de Lilian Dahuron, Françoise Charpin, à l'initiative de la création du jumelage en 1978 au collège Mathurin-Régnier, n'en revient pas : *«Lilian et Andréas, c'est un jumelage exceptionnel».*

A 40 ans, Lilian Dahuron a gardé des liens très forts avec son correspondant allemand, Andréas Senz. Ils se sont connus en 1986 dans le cadre d'un échange scolaire entre le collège Mathurin-Régnier et le lycée Hans Purmann Gymnasium de Spire. Les parents de Lilian, Patrice et Liliane, domiciliés 11 place Saint-Louis à Chartres, sont ravis. *«Le jumelage scolaire s'est vite transformé en une solide amitié. Nous avons fêté leurs 25 ans de rencontre le 16 juillet dernier chez Andréas à Bolh-Iggelheim, à 15 km de Spire avec une trentaine de parents et d'amis».*

Avant leur entrée dans la vie active, Lilian se rendait en Allemagne en juillet et Andréas venait en France en août. Puis, leurs parents se sont connus et appréciés. En 1998, les grands parents d'Andréas sont venus en France. *«Ils font partie de la famille. On se voit deux fois par an. Ils nous ont fait découvrir leur région»*, précise Patrice Dahuron. En 1994, Andréas a assisté au mariage de Lilian à la mairie de Chartres. Il est le parrain de l'une de ses deux filles, Natacha. La date de la prochaine rencontre sera bientôt fixée, peut-être pour les fêtes de fin d'année...

Les Friends of Chartres exposent

Les *Friends of Chartres* et l'Association des Amis des Jumelages, avec le soutien de la Ville de Chartres, présentent les travaux d'élèves d'écoles de Chichester et de Chartres réalisés pour le *School Art Competition* organisée pendant l'année scolaire 2010/2011 par les *Friends of Chartres* et *Pallant House Gallery*.

Les élèves ont travaillé sur le thème des monuments des deux villes jumelles avec l'idée du vitrail

comme moyen d'expression. Cette exposition aura lieu du 3 octobre au 2 novembre dans le hall de l'Hôtel de Ville de Chartres aux heures d'ouverture des services.

Vernissage le 4 octobre à 18h.



Le 8 octobre, dès 10h, place des Epars

Journée de la sécurité intérieure

Rencontrez les experts de votre sécurité

Le 8 octobre, le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration organise la Journée de la Sécurité Intérieure (JSI) sur l'ensemble du territoire national.

En Eure-et-Loir, c'est sur la Place des Epars à Chartres, que les services de l'Etat concourant à la protection des citoyens, présenteront des animations statiques et dynamiques destinées à faire connaître au public leurs métiers, leurs outils de travail et leurs mé-

thodes d'intervention. Pour la première fois cette année la Police municipale s'associe à cette opération et fera découvrir le système de vidéo protection.

Cette journée sera également l'occasion de faire découvrir l'unité et la complémentarité de l'ensemble des services chargés de la sécurité des citoyens. La police municipale, Cofroute et des associations de protection civile seront également présentes pour présenter leurs missions.

Le programme de la journée est consultable sur www.interieur.gouv.fr et sur www.eure-et-loir.gouv.fr.



L'édito de l'Espace INFO → ÉNERGIE

Des conseils gratuits et neutres sur la maîtrise de l'énergie.

Fête de l'Énergie du 15 au 21 octobre

Du 15 au 21 octobre venez participer aux manifestations et animations gratuites concoctées par votre Espace Info-Energie. C'est l'occasion de passer un bon moment en faisant le plein de bons conseils sur les économies d'énergies.

Rendez-vous le 15 octobre place des Epars, à partir de 13 h, où un village de l'énergie vous attend avec des stands sur les déplacements doux, l'habitat économe et d'autres animations pour les petits et les grands.

Mardi 18 octobre 18h30: Atelier-débat *Rénovation : les meilleurs choix pour faire des économies* à la salle d'honneur de la mairie de Mainvilliers.

Jeudi 20 octobre 20h30 : café-philo autour du développement durable, avec l'association *Y'a d'la joie* au café-brasserie *l'Escalier* rue du Bourg à Chartres.

Vendredi 21 octobre : visite d'une maison bois bioclimatique (sur inscription auprès de l'Espace Info-Energie).

Concours Photo régional : photographiez l'énergie et remportez 1600 € de chèques cadeaux.

Programme sur www.infoenergie.org

le Quizz

En France combien d'Espaces Info-Energie se mobilisent pour la Fête de l'Énergie ?

- 1
- 12
- 240

Réponse en bas de page.

Espace INFO → ÉNERGIE d'Eure-et-Loir
36 avenue Maurice Maunoury,
28600 Luisant. - 02 37 21 32 71.

Réponse : Les 240 EIE de France organisent leur fête de l'énergie localement.



De gauche à droite : Marion Guyonnet, trésorière, Frédérique Jehanno, secrétaire, Yannick Vecchio, présidente adjointe, Lydia Budi, présidente (manque sur la photo Nathalie D'Arraquy, secrétaire).

Jules et les Villaines Comtesses

L'association *Les Amis de Jules* du quartier Villaines-Comtesses a vu le jour en 2010, avec l'aide de parents d'enfants scolarisés en maternelle et primaire à l'école Jules-Ferry.

Informée de la dissolution de l'association des « Villaines-Comtesses » fin janvier 2011, l'association *Les amis de Jules*, présidée par Lydia Budi, a décidé de reprendre une partie des activités gérées par cette association et très appréciées des riverains. Deux événements, un café offert dans la cour des écoles le jour de la rentrée 2010, puis un pique-nique courant septembre de la même année, afin que les parents puissent faire connaissance, ont favorisé l'inscription d'une trentaine de familles en

tant qu'adhérents.

L'association est donc passée d'une association de parents d'élèves à une association de quartier qui veut créer une dynamique inter-générationnelle entre la Maison Pour Tous des Comtesses et les commerçants de la rue de Villaines.

Sur sa lancée, l'association *Les Amis de Jules* a déjà organisé avec succès des ventes de gâteaux, un bric à brac, des fêtes de quartier (Noël, fête des voisins, pique-nique...), des expositions, des conférences, une vente de sapin

de Noël et de jouets, une fête de Noël...

Tous les bénéfices ont été reversés à la coopérative des écoles maternelle et primaire Jules-Ferry en vue de financer l'achat de vélos pour les plus petits, et de participer aux frais engendrés par les classes découvertes des plus grands.

L'association, avec l'aide d'anciens adhérents de l'association des Villaines-Comtesses et du CCAS, a repris les lundis après-midis récréatifs pour les seniors à la Maison Pour Tous. Le petit train de Noël devrait être conservé et de nouvelles fêtes comme le carnaval (en partenariat avec *le Laboratoire Artistique Bilingue*) sont attendues !

<http://julesetcomtesses.canalblog.com>

Les tennis couverts du TCC bientôt inaugurés

Sur le site des Grands-Prés, trois nouveaux courts couverts en terre battue vont être inaugurés le 16 octobre. Cet équipement vient compléter les deux courts couverts existant déjà et les six courts extérieurs en terre battue.

« Cet ensemble s'inscrit dans un projet plus vaste », détaille Karine Dorange, adjointe en charge des Sports de la ville « nous allons constituer sur ce site un grand pôle dédié au tennis ».

Pour cette saison hivernale inaugurale le club prévoit déjà un tournoi de tennis seniors hors catégorie qui aura lieu en décembre. Une école de tennis adultes a été créée, en parallèle de l'école de tennis jeunes. Cinq moniteurs diplômés d'Etat et des initiateurs assurent l'ensemble des cours.

Le président du club, Stéphane Hébert, s'attend à une progression du nombre de licenciés : « désormais tous nos joueurs, qu'ils pratiquent le tennis de compétition ou de loisir, pourront trouver un créneau horaire pour jouer été comme hiver ! ».

Handisport, le 8 octobre au CRJS

La 3^e coupe de sarbacane

La Fédération Française Handisport et le club Chartres Handisport organisent la troisième édition du championnat de France de sarbacane le 8 octobre au CRJS. «*Nous attendons plus de 110 concurrents. Cette discipline a la particularité de réunir des personnes de tous handicaps. Certaines ont des handicaps très lourds. Dans ce cas elles peuvent jouer avec une potence pour soutenir la sarbacane.* C'est grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles que cette compétition peut avoir lieu, dont une quinzaine d'habituels qui nous aident tout au long de l'année», précise Pauline Guet, animatrice au club.

Le club Chartres Handisport propose dix activités : sarbacane, football en fauteuil, musculation, natation, tennis de table, basket



en fauteuil, randonnées, tandem, pétanque adaptée (boccia) et tir sportif. Certaines activités sont particulièrement adaptées aux jeunes handicapés.

Renseignements :
Chartres Handisport,
tél. 02 37 20 99 88.
Chl28@wanadoo.fr
www.chartreshandisport28.fr

Info BIJ

Les métiers de l'archéologie

Le mercredi 26 octobre de 14 h à 16 h, le BIJ vous propose un atelier d'information sur les métiers de l'archéologie, animé par des spécialistes de l'archéologie.

14 h : présentation des différents métiers de l'archéologie.
15 h : visite guidée de la maison de l'archéologie (documentations, exposition, témoignages...).

Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles.

Tél. 02 37 23 42 32.

Bij28@ville-chartres.fr

www.ville-chartres.fr rubrique «Votre Mairie»



LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011

CHALLENGE
DU CENTRE 11

CHARTRES
LES
64 DE
CHARTRES
ROLLER

www.rollerocentre.fr

Relais
par équipe
CHARTRES
de 10 à 16 heures

Inscription sur
www.rollerocentre.fr
jusqu'au 26 Septembre
Renseignements
02 38 65 52 11 ou
m.bence@wanadoo.fr

Chartres Horizon de Beaulieu Football

Les sportifs méritants à l'honneur



Le Vélo Sport Chartain athlétisme :

Pour leurs deux records départementaux battus au cours de la saison sur le relais 4x60m et le relais 800-200-200-800 minimes filles, qualifiées aux championnats de France equip'athlé qui se dérouleront à Dreux les 8 et 9 octobre 2011.

Marie Dufour (championne interrégionale du 2000m minimes filles).

Stephen M'Passi (champion régional du saut en longueur cadets).

Président : Yves Guillet.



Le Billard Club de Chartres:

Jeux de série D2 Chartres champion de France (Bande, cadre et libre). Le dernier et seul titre par équipes datait de 1994 et comptait déjà Johann Girard dans ses rangs.

Joueurs : Ludovic Sené, Dominique Bidault, Johann Girard, Laurent Pariot, Michel Renotte, Stéphane Thivel.

Président : Francis Vautelin.



Le Tennis Club de Chartres:

L'équipe masculine retrouve la Nationale 2, avec cinq victoires sur cinq matchs (capitaine Antoine Gautier).

Président : Stéphane Hébert.

Belle soirée pour les sportifs chartrains à la Collégiale Saint-André, ovationnés pour leurs exploits par Jean-Pierre Gorges, député-maire et plusieurs de ses adjoints, Elisabeth Fromont, Karine Dorange, Laurent Lhuillery et Patrick Géroudet. Félicitations aussi aux entraîneurs, présidents de clubs et bénévoles pour leurs actions au sein des associations !

Ont été récompensés :



L'Association Sportive de Tennis de Table :

2^e en championnat de PRO A derrière Levallois, les joueurs de l'ASTT se sont offert une revanche en battant magistralement en finale de la coupe d'Europe des clubs ETTU.

Le club fondé en 2003 a donc remporté son premier titre majeur et se classe maintenant au 3^e rang européen.

Entraîneur : Calin Toma.

Président : Loïc Bréhu.



L'Union Basket Chartres Métropole :

Accession en N1, 1^{er} de la poule. Phase finale à Cognac (3^e sur 58 équipes). 2^e meilleure défense des 58 équipes. 2^e meilleure attaque des 58 équipes. Meilleure équipe entre les points marqués et encaissés. 2^e meilleure équipe de la région Centre.

Entraîneur : Zoran Durdevic.

Président : Jean-Léon Piat.



L'Horizon de Beaulieu Squash :

Lola Rodrigues pour sa 2^e place au Championnat de France et pour sa 1^{re} sélection en équipe de France des jeunes de moins de 13 ans.

Présidente : Barbara Gombert.



Kendo :

Tran Gontran : ceinture noire 2^e dan, membre de l'équipe de France Junior, champion d'Europe par équipes.

Médaille d'argent individuel à l'open de France le 26 février 2011.

Médaille de bronze par équipe à l'open de France le 26 février 2011.

1/8^e de finale au championnat d'Europe individuel junior le 8 mai 2011

à Gdynia en Pologne. Remise du diplôme d'honneur de la commission régionale kendo de la ligue TBO le 25 mai 2011.

Président : Gérard Tran.



L'Entente Chartraine de Rugby :

Les moins de 13 ans vainqueurs des finales régionales M13 Elite à Blois le 19 juin 2011.

C'est la première fois qu'un club est vainqueur de ce trophée deux années de suite.

Vainqueur du tournoi de Chartres. 3^e du challenge Lamare à Tours.

4^e du tournoi porcelaine à Limoges. 4^e du tournoi Chagnaud à Massy.

Président : Jean Marie Léger.



Chartres Mainvilliers Hand Ball :

Accession en PRO D2. 28 matchs, 27 victoires, 1 nul.

Champion de France de nationale 1 contre Massy.

Un parcours qui permet au club d'entrer dans l'histoire, puisque personne n'avait réussi une telle performance auparavant.

Entraîneur : Benoit Guillaume.

Président : Philippe Besson.

Les bénévoles méritants



Liliane Bizet,
Association CRIA

Michel Brisson,
Les Estivales
de Chartres

Claude Pascal,
Université Chartraine
du Temps Libre



Jean Etienne,
Les Compagnons
du Partage

Marie-André
Bertrand,
Les Restos du Cœur

Jacques Chevallet,
Les Amis
de Saint-Jacques.

20^e Fête de la science au Compa

La chimie en fête !

Samedi 15 octobre
de 14h à 18h
et dimanche 16
de 10h à 18h.

Le Compa en partenariat avec Centre Sciences, CCSTI de la région Centre, accueille cette année le village des sciences, point fort départemental, samedi 15 et dimanche 16 octobre. Une occasion d'apprendre et de s'amuser en famille, de rencontrer les acteurs de la recherche et de la culture scientifique en Eure-et-Loir et de partager leur enthousiasme pour la science ! Expositions, animations, ateliers ludiques et pédagogiques.

**Et pendant la semaine
du mardi 11 au jeudi 13
octobre (sur réservation
au 02 37 84 15 00)**

Ateliers pour les scolaires.



Entrée gratuite
durant tout le week-end.

Le Compa,
Conservatoire de l'agriculture,
Pont de Mainvilliers,
28000 Chartres,
tél. 02 37 84 15 07.



**Dimanche 16 octobre
à 11h et 15h**

Les clowns parlent du nez

Un spectacle tout public sur l'olfaction par le trio des scientaisistes de la *Comédie des Ondes* (durée 45'). Ce spectacle ludique et clownesque permet de comprendre les mécanismes de l'odorat : comment la combinaison des molécules odorantes captées par les récepteurs olfactifs du nez permet de construire une image de l'odeur dans le cerveau. Comme le comprendra l'inspecteur Ménardeau : le nez n'analyse pas les odeurs, il les voit ! Un spectacle à découvrir en famille !

Les rendez-vous
du muséum

La chimie et la police scientifique

Dans le cadre
de la fête de la science

Mardi 11 octobre 2011 à 20h 30.
*Rar J.Y. Mérour, Professeur
Émérite, Université d'Orléans,
et membre de l'ICOA (Institut de
chimie organique et analytique)*

De la fiction des séries télévisées à la réalité, comment la chimie et les techniques analytiques interviennent dans les investigations criminelles.

Différentes techniques seront présentées : les empreintes digitales, dans les cas difficiles, les nouvelles techniques utilisant les nanoparticules, la mise en évidence des différents fluides biologiques (sang, sperme, salive) par des tests colorés, les empreintes génétiques mais aussi les problématiques liées à la balistique, les faux documents, les incendies criminels, les explosions et la détection des explosifs, la lutte contre le trafic de stupéfiants, les morts suspectes par empoisonnement, la soumission chimique et enfin les bombes anti-agression personnelles

Les connaissances acquises en chimie organique et minérale ouvrent des champs d'investigations immenses.

**Centre universitaire
de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille
à Chartres.**

**Stationnement au parking
« visiteurs ».**

**Entrée libre dans la limite
des places disponibles.**

**Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86
& Centres.Sciences :
02 38 77 11 06.**

Les animations des bibliothèques

En octobre et dans le cadre de *la Fête de la science*, les bibliothèques proposent d'explorer la thématique de la chimie au travers d'expositions, de conférences, de rencontres et d'ateliers. Programme exhaustif sur le site <http://www.bm-chartres.fr> ou dans *Alinéas* n°10.

Expositions

LA CHIMIE MEDICINALE

Réalisée à l'occasion de *l'Année internationale de la chimie* et de la Fête de la science, en collaboration avec le Muséum et le service des Espaces verts de la Ville de Chartres.

VICES ET VERTUS DES PLANTES

Panneaux réalisés par Centre sciences, avec le concours de la faculté de pharmacie de Tours.

Présentation de plantes alimentaires, médicinales ou décoratives, connues pour leur ambivalence, suivant leur usage ou leur dosage.

PLANTES ET SANTÉ

Affiches réalisées par le muséum de Marseille.

La chimie permet de donner naissance à des médicaments, grâce à l'extraction ou à la synthèse des principes actifs présents dans les plantes. Pour trouver les médicaments de demain, la nature continue d'être une ressource exceptionnelle, qu'il est indispensable de préserver.

> Du 6 septembre au 29 octobre
> L'Apostrophe.

Visite guidée

LE JARDIN MEDIEVAL DE LA COLLEGIALE SAINT-ANDRE

Par Michel Botineau, pharmacien et botaniste et concepteur d'un jardin médiéval en Charente (Janzac).

Présentation commentée des espèces aromatiques et médicinales plantées, pour découvrir au-delà du simple aspect décoratif, les sens symboliques voire magiques, que les hommes attribuaient aux

plantes au Moyen Âge.

Places limitées. Inscriptions à la médiathèque L'Apostrophe.

> Samedi 8 octobre
> 11h, Collégiale Saint-André, Chartres.

Conférence

LES PLANTES MEDICINALES DANS L'HISTOIRE : DE L'USAGE DES SIMPLES AUX MEDICAMENTS D'AVENIR

Par Michel Botineau.

L'usage des plantes en médecine fait partie de l'histoire de tous les continents : attesté dès l'Antiquité en Chine, en péninsule arabe et en Occident, il est bien connu au Moyen Âge et se développe au 19^e siècle grâce à l'essor de la chimie. Les plantes médicinales sont actuellement utilisées sous différentes formes, aussi bien dans les médicaments que dans les médecines non conventionnelles. Elles font l'objet de beaucoup de recherches pour les médicaments d'avenir.

Conférence suivie d'une vente-dédicace.

> Samedi 8 octobre
> 15h30, L'Apostrophe, auditorium.

Démonstration

Avec Joël Doussot, enseignant chercheur au CNAM et au laboratoire Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures, (Antenne scientifique, Chartres).

SYNTHÉTISER ET DÉTECTER DES MOLECULES

Présentation des étapes de fabrication et d'identification de subs-

tances actives avec du matériel de laboratoire.

> Mercredi 12 octobre
> De 15h à 16h, L'Apostrophe, hall d'accueil.

Rencontre

AUTOUR DES METIERS DE LA CHIMIE

Avec Joël Doussot.

Présentation des secteurs de la recherche et de l'industrie, des filières de formation et des perspectives professionnelles.

> Mercredi 12 octobre
> De 16h à 17h, L'Apostrophe.

Table-ronde / Conférence

Animée par Loïc Chauveau, journaliste au magazine mensuel *Sciences et Avenir*.

L'AVENIR DE LA CHIMIE

La chimie évolue, encouragée par la raréfaction prévue à plus ou moins long terme des ressources fossiles et par la législation européenne sur les substances chimiques. Que recouvrent les termes de chimie verte ou durable, de chimie du végétal ? Quelles sont leurs applications et leurs perspectives ? Des représentants du monde de la recherche et de l'industrie se rencontrent pour évoquer la chimie de demain et leurs projets.

Avec la participation de Jean-Yves Mérou, Professeur à l'Université d'Orléans et membre de l'Institut de chimie organique et analytique, et d'Amandine Mahieux, chimiste travaillant pour Valbiom Centre.

> Samedi 15 octobre
> 15h30, L'Apostrophe, auditorium.

À la Collégiale Saint-André,
24^{es} Journées mycologiques de Chartres

Fruits d'automne

La collégiale Saint-André sera le rendez-vous incontournable, non seulement des mycologues et des amateurs de champignons, mais aussi des jardiniers et des gourmets.

Le Muséum de Chartres, la *Société des Amis du Muséum de Chartres*, la *Société Mycologique de la Loupe*, la *Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir* et la *Société d'Horticulture de l'Orne* s'associent pour vous faire découvrir l'univers des champignons et la diversité des fruits de nos vergers avec plus de 300 variétés de pommes et poires.

Vous pouvez apporter vos récoltes de champignons ou les fruits de votre jardin pour les faire déterminer sur place et contribuer ainsi à parfaire l'exposition. Vous pourrez tester l'encre des coprins grâce au Musée de l'école !

Animations : autour des fruits et des champignons.

Les samedi 22 octobre de 14h à 18h
et dimanche 23 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Entrée libre.

Excursions mycologiques

Deux sorties accompagnées par les animateurs de la *Société mycologique de la Loupe* en forêts domaniales de Senonches et de Montécôt sont proposées au public. Horaires et lieux de rendez-vous se renseigner chez votre pharmacien ou au Muséum tél. 02 37 88 43 86 ou sur www.ville-chartres.fr/
Découverte des champignons en



Dessin : F. Guiol, bolet rougeatre et pomme Chanteclerc.

compagnie d'animateurs de la *Société Mycologique de La Loupe*. Tenue de terrain conseillée.

Sortie en forêt de Montécôt, samedi 22 octobre, de 14h30 à 17h.
Rendez-vous au «Rond de Diane».

Sortie en forêt de Senonches, dimanche 23 octobre, de 9h à 11 h 30.
Rendez-vous au «Rond Bergon».

Chartres solidaire

À l'Apostrophe, le nouveau tarif fait le buzz

On sait le succès massif remporté par la médiathèque de Chartres.

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, et également Président de Chartres Métropole, a voulu faire bénéficier tous les habitants de la nouvelle « grande aggro » du même tarif d'abonnement que les Chartrains à l'*Apostrophe*.

Auparavant, les non-Chartrains payaient 13,40 € par abonnement. Aujourd'hui, comme les Chartrains, ils payent 4,10 €. La différence était justifiée par le fait

que c'est le budget municipal de Chartres, et donc les impôts de ses habitants, qui avait financé la Médiathèque pour un montant supérieur à 20 millions d'euros.

La solidarité affichée par la Ville de Chartres a produit des résultats immédiats : on peut noter une augmentation de 31 % des inscriptions payantes entre 2010 et 2011 pour les mois de juillet et d'août.

Jean-Pierre Gorges avait pris cette décision en constatant que 51 %

des adhérents à la médiathèque venaient déjà du dehors de Chartres, et spécialement des 31 autres communes qui composent Chartres Métropole aujourd'hui.

Parmi les nouveaux venus, ce sont les Mainvillois qui viennent en tête, devant les Lucéens, les Coudrions et les Luisantais. Et presque toutes les communes (28 sur 31) de l'agglomération sont représentées.

La cathédrale condamnée à la démolition en 1793 ?

L'Histoire et la « légende »...

La question fut évoquée au cours d'un conseil municipal, et reprise dans la presse locale.

Rappelons des événements peu connus des Chartrains.

Selon la tradition, en novembre 1793, Sergent-Marceau* sauva la cathédrale de la démolition.

Revenons aux faits. Le 20 mars 1792, le directoire du département avait demandé à l'assemblée législative de confier à l'Etat, ou au Département, l'entretien de la cathédrale, devenue église Notre-Dame, paroisse unique de Chartres. Il souhaitait prévenir tout risque d'abandon et de démolition de l'édifice.

Toutefois, la municipalité vota le retrait et la destruction de certains objets et statues. Ainsi, le 17 septembre 1793, Sergent-Marceau, envoyé par la Convention recenser les œuvres dignes de figurer au *Museum national*, présida l'ouverture de la « sainte châsse » et l'enlèvement de ses bijoux, dont le dépouillement fut enregistré le 24 septembre. Le 2 novembre, on enleva la statue de Notre-Dame du Pilier, le 9 on désigna un couvreur pour descendre les cloches. C'est ce jour-là que Sergent, poursuivant son inventaire, suspendit la destruction des statues du portail nord, commencée par de zélés iconoclastes.

Le 13, la municipalité repoussa une demande de démolition de la cathédrale provenant d'un groupe de pression très actif, la *Société populaire*. Le 15, la cathédrale fut fermée au culte et on lui assigna bientôt une nouvelle fonction, celle de *Temple de la Raison*.

Le 24 décembre, Sergent-Marceau lut son rapport d'inventaire devant le conseil général de la commune (la seconde assemblée municipale). Son propos reprenait celui du Département et de Morin, architecte opposé à la démolition : « Conservons donc avec soin ce monument. Que jamais la hache ni le marteau ne l'entame ». La récente *Assomption* du chœur (1773), peu appréciée de ses contemporains, trouva grâce à

ses yeux. Au prix de quelques retouches, elle pourrait figurer dans le *Temple de la Raison*, dont il présenta ensuite le projet de structuration et d'aménagement.

Dans le registre du conseil général de la commune on ne trouve donc aucun ordre de destruction de l'édifice. La légende a été forgée à la fin du XIX^e siècle dans les milieux cléricaux et monarchistes pour détruire l'image de la Révolution dans les mémoires. Elle fut alimentée localement par l'article de Sainsot « *La cathédrale de Chartres pendant la terreur* » (*SAEL*, 1886).

Ironie de l'histoire, si la cathédrale fut protégée durant la Terreur, elle faillit disparaître plus tard, « de mort naturelle ». Après l'enlèvement du plomb de sa toiture, métal réquisitionné pour l'effort de guerre en 1794, elle fut livrée aux intempéries durant plusieurs années. Cette toiture fut remontée en 1797 grâce à Morin qui avait conservé une partie du plomb prélevé et celui d'églises paroissiales démolies, mais elle disparut durant l'incendie de 1836.

* *Antoine-François Sergent (1751-1847), dessinateur et graveur chartreain. Il ajouta le nom de son beau-frère au sien.*

Juliette Clément,
Présidente de la Société
archéologique d'Eure-et-Loir.
SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet.
0237369193
sael28@wanadoo.fr-sael28.fr.

Sources, AMC, C 11 3 (f° 96, 151, 207 et suiv.).

Cl. J. Clément, fonds Sergent, Médiathèque de Chartres : « L'Assomption de la Vierge », Sergent-Marceau., 1782 ».





Retour sur la saison touristique

Les Franciliens au rendez-vous !

La tendance

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, la ville est restée très attractive.

Chartres a profité d'un tourisme urbain de plus en plus prisé, notamment durant les vacances d'été et les week-ends prolongés des 14 juillet et 15 août. Ils ont été nombreux à suivre les visites thématiques proposées par l'Office de Tourisme : 90 visites proposées durant l'année, une moyenne de 20 personnes pour les visites nocturnes avec un pic de 38 personnes pour la visite *Chartres en Lumières Privilège* du 15 juillet ! La visite *Raconte-moi l'histoire de Chartres* a suscité l'engouement des plus petits avec une moyenne de 22 participants par visite.

Le succès du Chartres Pass' : les Franciliens aiment !

Le Chartres Pass, Pass' touristique sous forme de carte permettant de visiter Chartres à prix réduit, a rencontré un très grand succès tout au long de la saison, grâce à la participation de nombreux partenaires que l'Office de Tourisme tient chaleureusement à remercier. Au 31 août, déjà 593 Pass' avaient été écoulés. Le Pass' a même dû être réédité pour pouvoir répondre à la demande des visiteurs jusqu'à

la fin de l'opération le 31 décembre prochain.

La tendance est à la bonne affaire, «le calcul est vite fait» ! Valable toute l'année, les Franciliens en sont friands (sur 593 Pass' vendus, 283 ont été achetés par des Franciliens) : si des prestations du Pass' ne sont pas utilisées lors de leur 1^{re} venue, ils peuvent revenir les consommer lors d'un prochain séjour. Grâce à ce produit, le Francilien adhère, revient à Chartres et devient un ambassadeur de Chartres.

D'autres moyens pour toucher cette cible parisienne

L'exposition itinérante *Chartres en Lumières* en gare de Paris Montparnasse mise en place par la Ville de Chartres, ainsi que différentes couvertures dans les médias nationaux ont été bénéfiques pour la Ville. Ils font suite à des demandes et accueils presse gérés en direct par l'Office de Tourisme et pour certains en collaboration avec le CRT Centre et le CDT d'Eure-et-Loir. «*Certains Franciliens sont venus passer la journée et la soirée à Chartres suite à ces opérations de promotion*», explique Aurélien Charpille, directeur de l'Office de Tourisme.

A vos agendas !

Visites pour enfants

- Visites musicales gratuites *Quand les Artisanales m'étaient contées* organisées dans le cadre des Artisanales de Chartres en collaboration avec la Chambre des Métiers : vendredi 7 octobre à 18h ; samedi 8 octobre à 10h30 et 16h ; dimanche 9 octobre à 16h.

- Visites théâtralisées *Raconte-moi l'histoire de Chartres*, le 29 octobre à 14h30.

Atelier de fabrication de macarons à la Maison du Saumon, les samedis 5 novembre et 3 décembre.

Pour ces prestations, inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme «Cathédrale», par téléphone au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à info@otchartres.fr

Exposition à la Maison du Saumon

Regards sur le Mexique jusqu'au 6 octobre. Organisée dans le cadre des Artisanales de Chartres.

Plus d'informations sur nos expositions, conférences et visites :



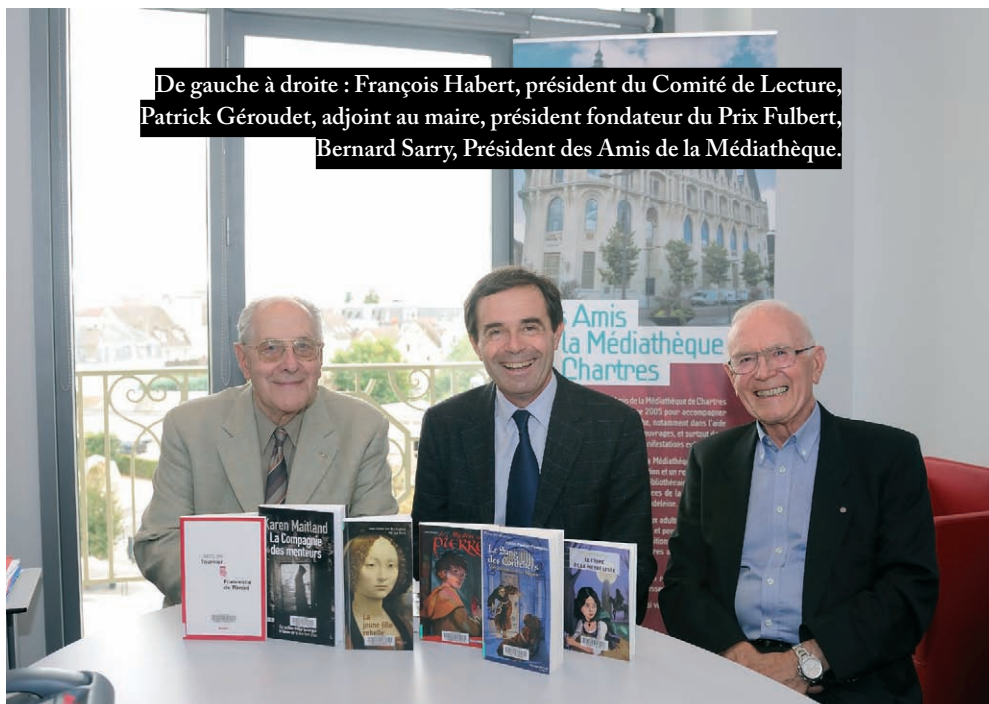
Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme ! Office de Tourisme de Chartres/Chartres Convention & Visitors Bureau Tél. : 02 37 18 26 26 E-mail : info@otchartres.fr

En partenariat avec *les Amis de la médiathèque*

6^e prix Fulbert

Le Prix Fulbert est un prix littéraire qui distingue une œuvre relative au Moyen Âge parmi la production éditoriale récente pour adultes et pour la jeunesse.

Pour Patrick Gérardet, adjoint au maire et président fondateur du prix Fulbert : « *le succès de ce prix ne se dément pas depuis 6 ans. J'ai mis en place ce prix littéraire dans le cadre de la commémoration nationale du millénaire de Fulbert de Chartres. L'évêque Fulbert a développé l'école cathédrale de Chartres qui recevait des étudiants de l'Europe entière* ». La remise du prix par *les Amis de la médiathèque* aura lieu le samedi 5 novembre à 15 h 30 dans l'auditorium de la Médiathèque. Le public pourra y rencontrer les lauréats. Une vente dédicacée se tiendra sur place.



De gauche à droite : François Habert, président du Comité de Lecture, Patrick Gérardet, adjoint au maire, président fondateur du Prix Fulbert, Bernard Sarry, Président des Amis de la Médiathèque.

Pour cette année :

Sélection adulte :

La Jeune Fille Rebelle de J.C.I. de Rijckeghem, Editions, Mijade, 2009.

La Compagnie des menteurs de Karen Maitland, éditions Sonatine, 2010.

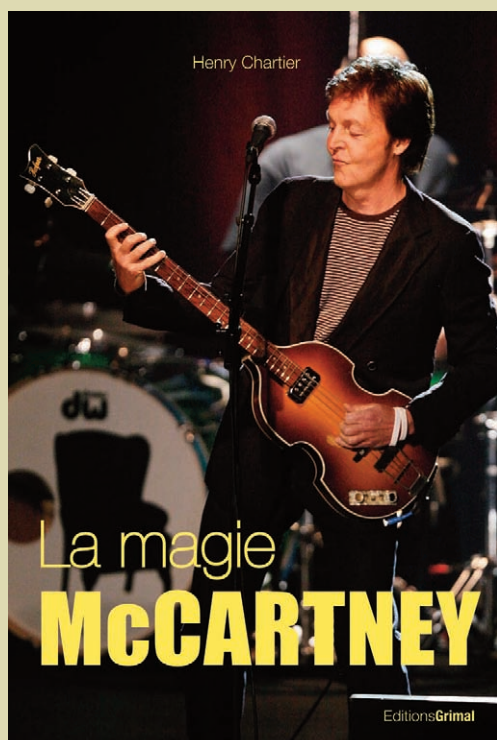
Francesca de Rimini de Jacques Tournier, Seuil, 2010.

Sélection jeunesse :

Le Mystère des Pierres d'Anne Pouget, Casterman 2011.

Le Crime de la Pierre Levée de Catherine Cuenca, Flammarion Jeunesse, 2010.

Le Sang des Cordeliers d'Adeline Paulian Nouveau Monde Jeunesse, 2010.



Vient de paraître

La magie McCartney

De Henry Chartier - Editions Grimal

Au travers de nombreux témoignages de ses proches et d'une multitude d'anecdotes sur ses créations, ses concerts et sa vie personnelle, *La magie McCartney* dévoile, sous forme d'abécédaire (292 pages format 16X24cm), les secrets de ce magicien du rock, depuis sa période post-Beatles jusqu'à aujourd'hui.

Sortie le 1^{er} juillet dernier à la FNAC, dans les librairies et sur Internet.

L'auteur chartrain, Henry Chartier, 38 ans, docteur en droit, passionné de musique, partage son temps entre l'enseignement, l'écriture et les conférences. Il a déjà écrit deux biographies très documentées sur Nino Ferrer et Nick Drake, et une encyclopédie sur les relations entre le rock et le satanisme, saluée par la critique.

Sa biographie du chanteur *Christophe* paraîtra ce mois-ci.

Au Théâtre de Chartres



Mardi 11 octobre à 20h30

L'ART DU RIRE JOS HOUBEN

Seul en scène, Jos Houben dissèque, lors d'une conférence façon Jacques Tati, les mécanismes du rire. Rien ne résiste à la perspicacité de son exposé : nos mimiques, nos gestes, nos comportements recèlent un potentiel comique que son œil expert et son art de comédien savent retranscrire sur scène en révélant leur caractère saugrenu et burlesque.

Des premiers pas de bébé à notre façon de marcher, de la chute d'un quidam dans un restaurant à la façon de prononcer les noms de fromages, il révèle tous ces infimes éléments, souvent insaisissables, qui déclenchent le rire.

Jos Houben, grand artiste belge, formé à l'École Jacques Lecoq, a développé sa propre manière d'être et de raconter qui en fait un des artistes les plus originaux du moment. Cette forte personnalité nous propose avec *L'art du rire* un bijou de spectacle, à la fois burlesque et intelligent.

Tarifs de 8 à 22€.

Grande salle.

Jeudi 20 octobre à 20h30

SALIERI, LE MAL AIMÉ DE DIEU

JEAN HACHE

Antonio Salieri, compositeur officiel de la cour de Joseph II, a passé un pacte « faustien » avec Dieu : il lui consacra sa vie, sa musique, et en échange, Dieu lui accordera d'être le premier des musiciens de son temps.

Mais Dieu l'a trahi : il a choisi Mozart !

Cette trahison l'a conduit à l'asile d'où il raconte la rivalité entre un artisan plus qu'estimable et un génie lumineux, dans une Vienne où l'artiste, en dépit de son talent, n'est qu'un valet au service des princes.

Sur un texte librement adapté de Pouchkine, le comédien et metteur en scène Jean Hache prête ses mots, son allure et son talent au rival malheureux de Mozart. Il explore la difficulté de créer aux côtés d'un génie et d'être tiraillé entre haine, jalousie, admiration et passion.

Tendre quelquefois, drôle souvent, exalté toujours, Antonio Salieri, celui qui se croyait le Mal-Aimé de Dieu, laissera vivre et parler ses démons !

Tarifs de 8 à 22€.

Grande salle.



Jeudi 3 novembre à 20h30

CRISE DE FOI

SOPHIA ARAM

Pour assurer son Salut, Sophia Aram, chroniqueuse de *la matinale* et du *Fou du roi* de France Inter, s'est convertie aux trois grandes religions monothéistes. Elle nous promène dans le monde délirant de la foi. Un monde dans lequel Dieu est le chef de l'homme et l'homme est le chef de la femme.

De la création à l'apocalypse, Sophia Aram revisite les textes en s'interrogeant librement :

Moïse avait-il inventé le premier IPAD ? Jésus est-il mort du tétanos ? Peut-on embrasser son mari s'il a mangé du saucisson ?

Convaincue que la religion est d'abord une véritable tragédie pour l'humanité, elle la consi-

dère également comme un très bon sujet de spectacle... comique. Tous les ingrédients sont réunis. Il y a des prédicateurs racontant des histoires à dormir debout, des personnages fantastiques dotés de super pouvoirs et des gens pour faire semblant d'y croire.

Attention, nous déconseillons ce spectacle aux personnes plaçant leur foi au-dessus de leur sens de l'humour.

Tarifs de 8 à 22€.

Grande salle.

Les compléments du Théâtre de Chartres en octobre :

Autour du spectacle *Daphnis & Chloé* programmé le mardi 8 novembre à 20h30 : stage de danse contemporaine. Samedi 15 octobre 10h30-12h30 et 13h30-16h30. Au foyer. Tous niveaux. Sur inscription au 02 37 23 42 91. Tarif 10 €.

Autour de *Salieri, le mal-aimé de Dieu* :

Concert des grands élèves du conservatoire et M. Bienaimé : *Sérénade un ut mineur* de Mozart. Jeudi 20 octobre.

Accès gratuit aux détenteurs d'un billet pour *Salieri, le mal-aimé de Dieu*.

Les ateliers théâtre

Les ateliers du TDC s'inscrivent dans un processus de sensibilisation, d'apprentissage et de recherche. Ils sont ouverts aux amateurs, débutants ou confirmés.

Enfants : 12-14 ans, animé par Florence Lecci, le samedi 10h-13h.

Tarif : 170 € pour l'année (abonnement 5 spectacles compris).

Réservations et abonnements :

Théâtre de Chartres,

boulevard Chasles

28000 Chartres

tél. 02 37 23 42 79

www.theatredechartres.fr



Au Théâtre de Poche

Je m'appelle Don Quichotte

Compagnie du Théâtre en Pièces

de Mathieu Genet
librement inspiré de
Miguel Cervantès
Mise en scène :
Emmanuel Ray

Mélanie Pichot. Assistant
à la production : Thomas
Grandrémy. Administrateur :
Maxime Haudebourg. Attachée
de production : Françoise
Chamand.

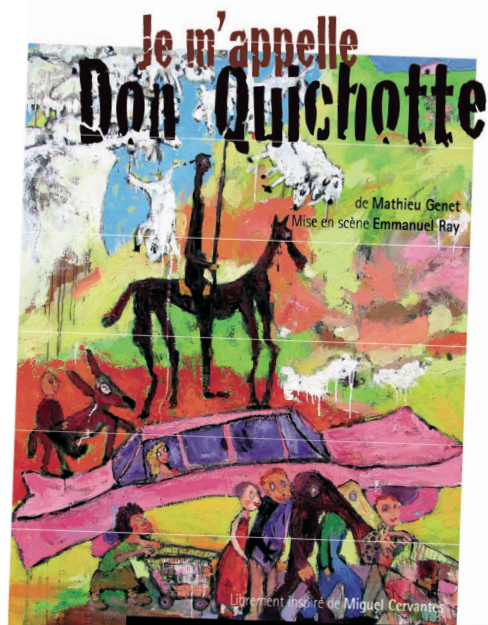
Tarifs : 15 € et 10 €.
Pour les représentations
scolaires, nous contacter.

Renseignements
et réservations :
Théâtre en Pièces
tél. 02 37 33 02 10
ou à l'Office de Tourisme
tél. 02 37 18 26 26.

Représentations
au CM101, rue des Bellangères,
bâtiment 24, 28300 Le Coudray
Du 23 septembre au 23 octobre :

Vendredi 23 septembre à 20h30.
Samedi 24 septembre à 20h30.
Dimanche 25 septembre à 17h.
Mardi 27 septembre à 20h30.
Mercredi 28 septembre à 20h30.
Jeudi 29 septembre à 20h30.
Samedi 1^{er} octobre à 20h30.
Dimanche 2 octobre à 17h.
Mardi 4 octobre à 14h30 et
20h30.
Samedi 8 octobre à 20h30.
Dimanche 9 octobre à 17h.
Mardi 11 octobre à 14h30 et
20h30.
Mercredi 12 octobre à 20h30.
Jeudi 13 octobre à 20h30.
Vendredi 14 octobre à 20h30.
Dimanche 16 octobre à 17h.
Mardi 18 octobre à 14h30 et
20h30.
Mercredi 19 octobre à 20h30.
Jeudi 20 octobre à 20h30.
Dimanche 23 octobre à 17h.

Avec :
François Cornu au piano,
Nicolas Pichot : Don Quichotte.
Mathilde Leclere : Carmen
Duende. Fabien Moiny : Sancho
Panza. Mélanie Pichot : Thérèse
Panza. Emmanuel Ray : le
peintre et le metteur en scène.
Assistante à la mise en scène :



CM 101 - Le Coudray
du 23 septembre au 23 octobre 2011

Exposition jusqu'au 23 octobre au CM 101

Le peintre Alain Ponçon a accompagné la création de *Je m'appelle Don Quichotte*. Il a suivi toutes les étapes de travail, les différents propositions d'écriture, le travail de recherche sur les corps, le travail sur l'espace... puis s'est enfermé dans son atelier et a créé plusieurs toiles. Les peintures d'Alain seront exposées sur les lieux de représentation de *Je m'appelle Don Quichotte* à Chartres et en tournée.

Horaires d'ouverture :
Lundi 9h à 13h et 14h30 à 17h.
Mardi 9h à 13h et 14h30 à 17h.
Mercredi 9h à 13h et 14h30 à 17h.
Jeudi 9h à 13h.
Vendredi 9h à 13h.
Et tous les soirs de représentations.

Alain Ponçon vous invite à voir...

Dess(e)ins

Matthias Saillard
Du 22 octobre au 22 décembre 2011
Rencontre avec l'artiste le samedi 22
octobre de 14h30 à 18h
Matthias Saillard a étudié à l'école
des Beaux-Arts de Lorient où il
a entamé des recherches autour
du dessin. Du crayonné rapide à
l'esquisse préparatoire, il répond
par l'animation, le dessin mural ou
le collage, l'humour et l'outrance.
Il est aujourd'hui enseignant en
arts plastiques. Matthias Saillard
exposera une série de dessins de
sous-vêtements féminins. Les
"Dessous" sont la réponse aux nus.
L'autre forme de l'outrance. Ils
appartiennent peut-être aussi à ces
nus qui s'en défont avant la pose,
et deviennent des sujets de nature
morte.

Théâtre En Pièces, abbayes Saint-Brice, 2 rue Georges-Brassens à Chartres.
Tél. 02 37 33 02 10 fax : 02 37 33 02 12. Theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Au Théâtre du Seuil



La nuit juste avant les forêts

B.M KOLTES

Théâtre

Du mardi 11 au samedi 15 octobre,
tous les soirs à 20h30.
Durée : 1h15. 14€ et 11€ tarif réduit.

Une coproduction :

Juste avant la compagnie/Théâtre du seuil

Mise en scène : Lisa Guez avec Baptiste Dezerces

C'est l'histoire d'un homme, qui vient d'ailleurs, tendu vers un autre qui ne lui répond pas. En une seule phrase. Tendu par les mots, prêt à tout pour que l'attention qu'il a réussi à captiver ne s'évanouisse pas. Une seule phrase comme un fil de funambule. Le silence au bout.

Ecoutez *La nuit* sur <http://www.theatreduseuil.com>

Théâtre du Seuil

chapelle Saint Julien, rue Saint Julien

Tel : 02 37 36 89 30

Site : <http://www.theatreduseuil.com>

Mail : theatre.du.seuil@wanadoo.fr

Stage théâtre
du 24 au 28 octobre.



Une grande journée *Plein air* d'arts plastiques

Organisée par l'association *Chartres sanctuaire du monde*, cette manifestation a eu lieu le 10 septembre dernier.

Après une matinée créative les artistes, jeunes, adultes, amateurs ou éclairés ont mis en vente aux enchères leurs oeuvres inspirées par la cathédrale. Les fonds récoltés permettront la restauration de vitraux de la cathédrale.

Au Théâtre Portail Sud

Du 13 au 30 octobre

En vérité je me mens

de Anne Bernex



Avec Anne Bernex
et Belen Lorenzo
mise en scène :
Stéphane Eichenholz

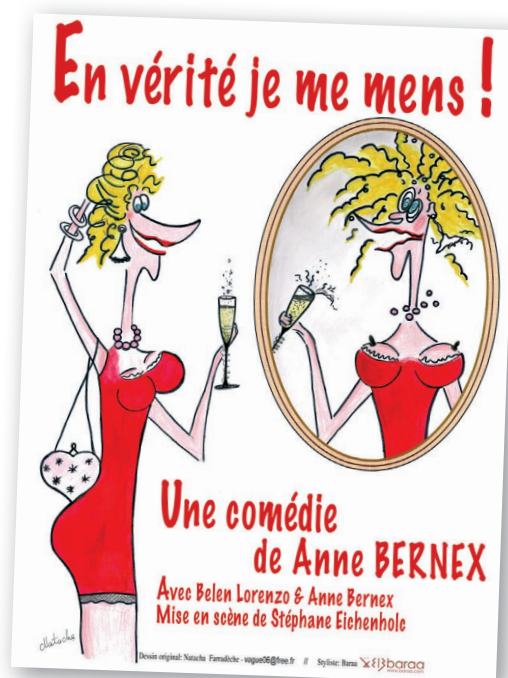
Avez-vous déjà imaginé cohabiter avec votre propre « conscience »? Votre conscience, c'est-à-dire votre double « parfait », enfin votre « moi » quand plus rien ne cloche !

Natacha, star de radio réalité, accueille, malgré elle, Cerise, sorte de Jiminy criquet en version plus envahissante... Mais ô combien plus efficace!

Après *Si j'osais!*, Anne Bernex nous a concocté une comédie comme elle a en le secret !

Du jeudi au samedi à 21h,
les dimanches à 16h
(relâche le vendredi 14 octobre)
Tarifs : 15 euros plein tarif,
11 euros tarif réduit.

Réservations :
Théâtre Portail Sud
8 cloître Notre Dame
à Chartres.
tél. 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
www.billetreduc.com



A Doussineau



Mix Métisse

Soirée d'ouverture de saison
Samedi 8 octobre à 20h30.

Pour présenter une saison, il faut en réunir les acteurs sur la grande scène, faire une « mise en bouche » telle, que le public se dise qu'il va revenir souvent.

Le tapis rouge est posé, l'invitation est lancée.

Après l'entracte, pour faire le plein d'énergie, un concert festif vous est offert par l'excellent groupe Mix Métisse qui pourrait bien être le fil rouge de cette nouvelle saison.

Au menu : un shaker rempli de musiques traditionnelles malgaches, indiennes, africaines, indonésiennes, un zest de jazz, un brin de chanson, le tout envoyé par un trio percutant formé autour du musicien poly-instrumentiste malgache Tiana Ramarakoto.

Tiana Ramarakoto, percussions : korintsan, kaiamba, tsikadra, ambio, congas, djembé, kabosy, valiha, valiha tôle, guitare, voix.

Jean Claude Meurisse : piano, claviers, voix.

David Houel : piano, claviers, basse, percussions, voix.

Entrée libre.

Tout public.

www.myspace.com/mixmetisse
reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Tél : 02 37 23 41 44.

La nuit des yokai et des samourais

Samedi 29 octobre à 20h30.

Avec Pascal Fauliot et Stéphane Ferrandez (conteurs), Emiko Ota (chants et percussions) et le groupe KiriSute Gomen.

(Takumi Iida, guitares et voix et Hideaki Tsuji, shamisen et guitare).

Défilé et concours de Cosplay légendaire.

À la veille d'Halloween, une soirée d'évocation du légendaire japonais avec ses héros et ses êtres fantastiques qui hantent également les mangas.

Un tissage de contes, musiques, chansons et défilés de cosplay se mêleront pour mieux nous transporter dans l'imaginaire nippon.

Le défilé-concours de cost play, en musique, est ouvert à tout candidat, sur inscription et ré-



pétition. Plusieurs catégories de personnages légendaires sont proposées : samourais, ninjas, yokai (êtres surnaturels), moines et yamabushi, ...

7 et 5 euros.

Tout public à partir de 8 ans.

Avec la participation de l'association *Japon Chartres* et avec l'aide technique de *La Dame à la Licorne*.

Nicole Ferroni La poule l'oeuf ou nicole ?

Samedi 4 novembre à 20h30.

Festival Top in humour



La petite Pauline transformerait bien son nouveau petit frère en nuggets tandis que Booba, rappeur local, pense que le lapin de Chantal Goya a eu raison de tuer le chasseur... mais les autres ? Pour le savoir il faudra venir voir Nicole qui se fait porte-parole des autres fadas de ce monde...

Attention ! Talent incontournable ! Réservez très vite vos places parce que les festivaliers ont l'œil, et ce sera très vite complet. Allez, ziou... en piste, poulette !

En 1^{re} partie de soirée, 1^{er} plateau du *Tremplin des P'tits Rieurs*.

7 et 5 euros.

Tél. 02 37 21 56 20 ou par mail
festivaldhumour28@free.fr

Renseignements réservations

Ville de Chartres
02 37 23 41 42
www.chartres.fr

La saison du Conservatoire

Ce mois-ci...

La programmation
des *Samedis musicaux***Samedi 15 octobre
à 20h30**

Eglise Saint-Aignan

**Le chœur Orthodoxe
Bulgare Saint Jean de
Rila** (Sveti Ioan Rilsky) : 12 voix

dirigées par Koitcho Atanassov

Tarif 18 € et 12 €

pour les adhérents.

Location :

L'Asne qui Vielle,
10 Cloître Notre-Dame,
28000 Chartres,
tél. : 02 37 21 39 46.

Réservation : Colette Leuvrey,

22 rue Jean d'Ayen,
28130 Maintenon,
tél. : 06 87 96 15 29,à l'église Saint Aignan le soir du
concert.**Samedi 22 octobre
à 18h**Salon Marceau – Hôtel de Ville
de Chartres**Piano à quatre mains :
Nadine et Leslie Wright**

- Premier livre des Danses hongroises de Brahms
- Variations sur un poème de Thomas Moore de Chopin
- Variations de Mendelssohn
- Préludes de Liszt, dans une version d'une édition ancienne retrouvée en Eure-et-Loir.

Cela le 22, jour de l'anniversaire

de sa naissance (22 octobre 1811) à partir d'une partition offerte par un habitant d'Eure et Loir...

A l'occasion de ce concert, venue à Chartres pour visiter la ville et repas à midi de deux groupes : l'un de Paris, "association femmes d'esprit, esprit de femme", l'autre de Houdan, ce concert étant la conclusion d'un stage de piano.

Tarif 18 € et 12 €

pour les adhérents.

Location :

L'Asne qui Vielle,
10 Cloître Notre-Dame,
28000 Chartres,
tél. : 02 37 21 39 46.

Réservation : Colette Leuvrey,

22 rue Jean d'Ayen,
28130 Maintenon,
tél. : 06 87 96 15 29.À l'Hôtel de Ville,
le soir du concert.**Mardi 8 novembre à 20h30**

Musée des Beaux-Arts

Récital Christopher Falzone

Lauréat du premier prix du 9^e concours international de piano d'Orléans, Christophe Falzone, nous propose un récital sur la thématique : Transcription, Improvisation, Le Musical et l'Imaginaire.

Né aux Etats-Unis en 1985, Christopher Falzone commence l'étude du piano à l'âge de 4 ans, compose à 6 ans et à 8 ans joue le concerto de Grieg avec l'orchestre symphonique des Jeunes à Los Angeles retransmis par la télévision nationale.

Il s'est produit dans les plus prestigieuses salles des Etats-Unis.

Ce jeune pianiste, excellent improvisateur, mettra l'accent sur la proche parenté des techniques de transcription et celles d'improvisation et en même temps sur les différences de traitement du texte musical.

Le génie de l'imagination, permettra à partir de données de composition, d'explorer des voies nouvelles grâce à l'improvisation.

Ce récital sera suivi d'une Master classe le mercredi 9 novembre, au Conservatoire.

Entrée libre sur réservation au 02 37 84 04 75.

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous!



Envoyez-nous vos photos avant le 15 octobre
par email (un maximum de trois photos) à l'adresse
suivante : votreville@ville-chartres.fr

Photo J. Dugue

Au Prieuré Saint-Vincent comme à la Collégiale Saint-André

Le bel été de l'art contemporain



Thierry Plantegenet, directeur des affaires culturelles de la Ville,
Daphné Behm-Williamme.

Les deux expositions d'art contemporain du Prieuré Saint-Vincent et de la Collégiale Saint-André viennent de connaître un très grand succès. Daphné Behm-Williamme, la conseillère municipale auteur de cette programmation, commente cette fréquentation exceptionnelle et explique comment transformer l'essai.

Votre Ville : Vous attendiez-vous à ce succès ?

Daphné Behm-Williamme : Oui et non. Je ressentais, parce que c'est ma passion de longue date, qu'il y avait un manque en matière d'expositions et de créations contemporaines, alors que je savais qu'il y avait une demande importante du public chartrain comme des artistes qui souhaitaient venir exposer chez nous. Beaucoup me disaient en substance : Chartres est un « phare », sauf pour l'art contemporain. J'en ai parlé au député-maire qui m'a donné son accord à la fois pour organiser des manifestations et pour en assurer la communication vers l'extérieur, notamment la région parisienne. Or l'Ile-de-France, ce ne sont pas

seulement des franciliens, mais aussi les étrangers puisque les principaux aéroports sont situés là.

Pour citer quelques chiffres, la première exposition du Prieuré a accueilli 600 visiteurs dans cette petite salle. La deuxième en a attiré 1 000, et la troisième 2 000. Quant à l'unique exposition d'été dans la Collégiale Saint-André, les œuvres d'Antonio Saint-Sylvestre ont été vues par 11 000 amateurs et curieux en deux mois seulement, dont 3 000 étrangers. L'art ne se résume pas à des chiffres, évidemment, mais vous conviendrez qu'il y a là plus qu'un succès d'estime. Cette affluence confirme la qualité des artistes-exposants, comme la réalité de la demande du public.

VV : Quels sont les clés de ce succès ?

DBW : L'une d'elles se trouve dans l'exposition d'œuvres contemporaines dans des hauts lieux du patrimoine chartrain. Certains viennent voir le lieu et découvrent l'œuvre, et les fans d'art contemporain peuvent également apprécier la qualité patrimoniale de l'endroit. Tout le talent du scénographe est de réussir cette symbiose.

VV : Comment prolonger cette réussite ?

DBW : Cette réussite nous oblige à faire encore mieux, ou au moins aussi bien. A nous de sélectionner des artistes de très grande qualité : il faut faire le tri entre les « faiseurs » et les artistes qui sont engagés dans une recherche de longue haleine. Cela exige qu'ils aient déjà derrière eux une œuvre importante, et que leur parcours garde encore aujourd'hui la même exigence.

Ajoutez à cela une véritable originalité dans la démarche et la recherche constante de nouvelles techniques, de nouveaux procédés. Par ailleurs, le temps n'est pas le même pour les deux lieux d'exposition : le Prieuré Saint-Vincent, c'est toute l'année, avec un artiste différent toutes les six semaines environ. La Collégiale Saint-André, c'est une seule exposition pendant les deux mois d'été, davantage grand public et théâtralisée, car ce lieu s'y prête parfaitement.

Cette initiative s'inscrit évidemment dans la perspective de la création d'une Ecole des Arts à Chartres, un projet de la municipalité qui avance.

En attendant, rendez-vous au Prieuré Saint-Vincent : après les kinographies de Thierry Thibaudeau, place à Marie-Thérèse Herbin.

Au
Prieuré Saint Vincent

Au fil des fibres

Marie-Thérèse Herbin

Le prieuré Saint-Vincent accueille cette saison des artistes de nature et de style bien différents.



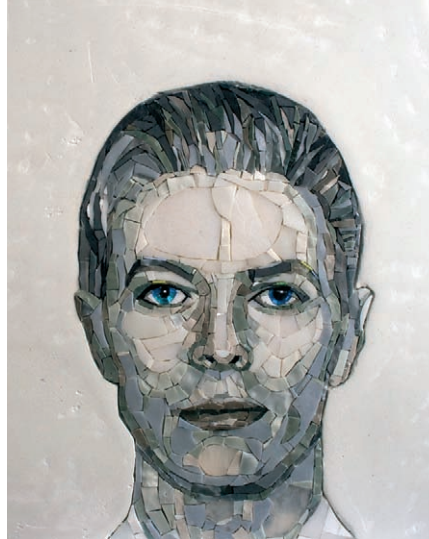
Découvrir un travail précieux, original, différent. Celui de Marie-Thérèse Herbin.

Plier, nouer, lier est pour cette artiste une seconde nature. Nomadiser, déambuler, dériver est une autre façon de voyager. Fragmenter, liasser, emballer forment l'enfance du classement. Calligraphier pour signifier, enchevêtrer pour unifier sont le début d'une aventure.

La première exposition de Marie-Thérèse Herbin remonte à 1984, la Première Triennale de mini textiles de Strasbourg. Ce seront ensuite des manifestations au Japon, en Hongrie, à Paris, dans les capitales du textile méditerranéen que furent Gruissan et Lodève en 1993, à San Francisco, en Normandie, au Québec... Art d'initié peut-être, l'art textile ? Oui mais sans frontières.

Ariane Grenon, *Le Courrier des métiers d'art*, mai 1999

**Du 8 octobre au 13 novembre,
 du mardi au dimanche
 de 14h à 19 h.**



**À la chapelle
 Saint Eman,
 du 1^{er} octobre au
 12 février 2012**

Le groupe Mosaïzm

L'association *Les 3R* recevra le groupe *Mosaïzm*, huit jeunes créateurs contemporains venus de France, d'Italie, d'Allemagne, du Danemark, de la Hollande et de la Croatie, du 1^{er} octobre au 12 février 2012 à la chapelle Saint Eman.

Un collectif européen de mosaïstes diplômés de l'École de Mosaïque du Frioul en Italie investira la chapelle Saint Eman à partir du 1^{er} octobre. «*Mosaïzm est né de la volonté de jeunes créateurs partageant les mêmes idées et les mêmes rêves de construire ensemble un avenir professionnel autour de la mosaïque. Le groupe est proche de la dynamique créée à Chartres par les 3R*», déclare Patrick Macquaire, directeur de la régie de l'association des 3R.

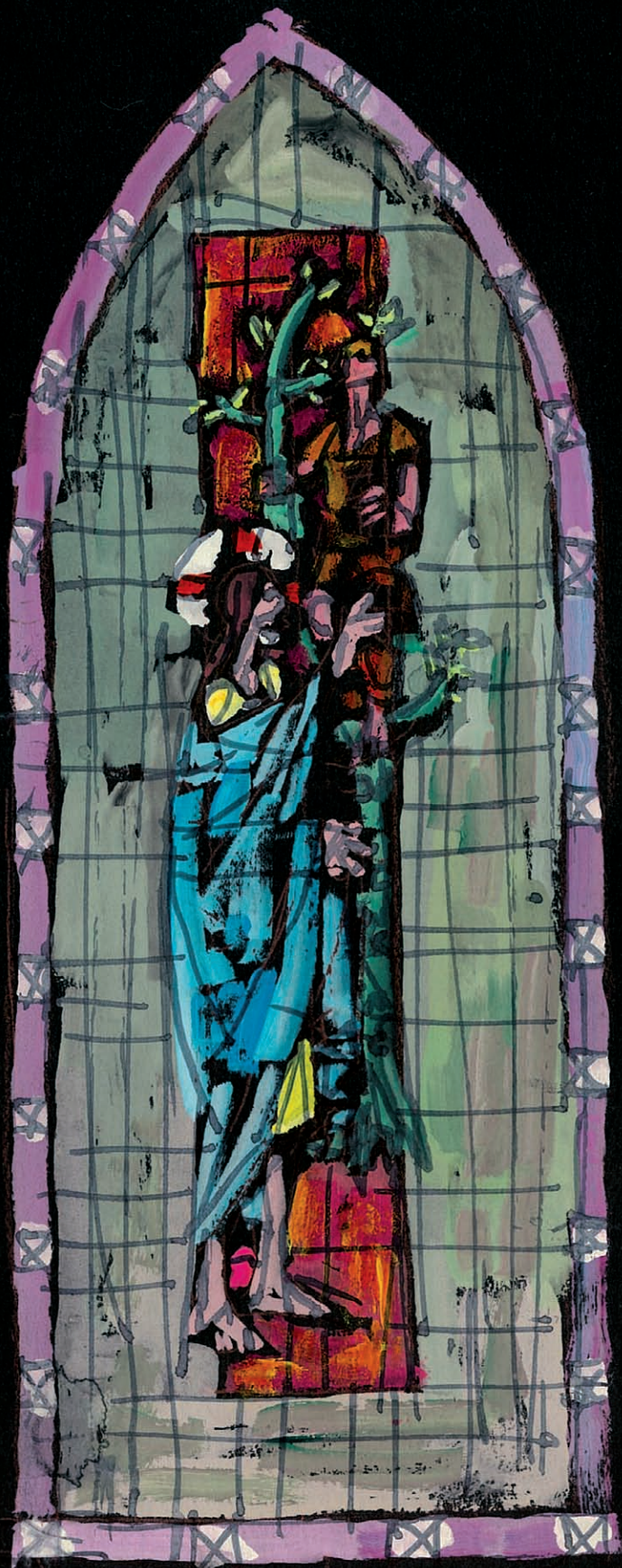
Mosaïzm a vu le jour en 2006 à Marseille, alors que certains membres travaillaient à la restauration des mosaïques de Notre-Dame de la Garde, sous la direction de Michel Patrizio. La

Alors que les mots finissant en -isme- se réfèrent à des systèmes de croyance, des mouvements, des doctrines philosophiques, politiques ou morales, Mosaïzm fait référence à un mode de vie stimulé par la mosaïque sous toutes ses formes aussi bien artisanales qu'artistiques.

même année, *Mosaïzm* organisait sa première exposition de mosaïque contemporaine, marquant le départ de cette aventure collective. «*Le fait qu'ils proviennent de pays différents leur permet de réunir leurs points de vue et d'enrichir leurs approches créatives. Ils ont une volonté de développement individuel aussi importante que leur désir et leur besoin de travail collectif. Une démarche très européenne*», ajoute Patrick Macquaire.

Le groupe se réunit aussi pour réaliser des projets qui vont de la restauration de monuments historiques à la création de mosaïques artistiques appliquées à l'architecture.

«*Dans notre époque contemporaine caractérisée par un rythme effréné, une vision à court terme et le culte de l'éphémère, choisir un métier qui exige de la lenteur et une méticuleuse préparation n'est pas banal. Il faut du courage pour recourir à l'utilisation d'outils traditionnels non mécanisés et pour choisir des matériaux classiques. On devine, chez ces créateurs, une volonté de laisser des traces éternelles. Une voie que le groupe Mosaïzm a choisie de suivre avec persévérance*».



Quatre nouvelles verrières
à la Chapelle de la Brèche

Des vitraux signés Lejeune

Philippe Lejeune, élève du peintre Maurice Denis, va créer les quatre vitraux qui seront réalisés par les ateliers Lorin-Hermet-Juteau et posés au cours du premier trimestre 2012.

Chacun connaît à Chartres la Chapelle de la Brèche, qui se trouve rue de la Brèche, tout près de la Collégiale Saint-André. Il y a quelques années, des vitraux signés Etienne Guiol avaient été installés côté cour, près du vitrail dû à Gabriel Loire. Lors de leur inauguration en 2008, le député-maire Jean-Pierre Gorges avait remarqué les fenêtres murées donnant sur la rue.

Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge de la promotion et du rayonnement, s'était alors assuré que ces quatre fenêtres avaient bien accueilli des vitraux à la fin du XIX^e siècle. Le député-maire de Chartres a donc souhaité que la Ville, propriétaire du lieu, en installe à nouveau, pour que l'édifice retrouve sa lumière, en phase avec la vocation de Chartres Capitale de la Lumière.

Un concours a été lancé, dont le vainqueur a été choisi par une commission municipale où l'église et la paroisse étaient représentées. Y participaient également l'Architecte des Bâtiments de France et diverses personnalités qualifiées. C'est donc Philippe Lejeune qui va créer les quatre vitraux, dont les verrières seront réalisées par les ateliers Lorin-Hermet-Juteau.

Les vitraux seront posés au cours du premier trimestre 2012.

Philippe Lejeune, le lauréat du concours, est un élève du célèbre peintre Maurice Denis, dont il intègre l'Atelier d'Art Sacré à Paris dans les années 40. Philippe Lejeune a depuis créé de nombreuses maquettes, cartons et peintures sur verre de vitraux dans plusieurs églises de Normandie et de Bretagne.

À la fin des années 60, il a également ouvert un atelier d'Arts Plastiques à Etampes dans l'Essonne.

Votre Ville vous présente ci-joint l'une des verrières qui éclaireront la Chapelle Notre-Dame de la Brèche.

À l'école internationale du vitrail
et du patrimoine

Stages de formation à la pratique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs *Découverte du vitrail* sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

Du 10 au 14 octobre : grisaille.

Coût du stage : 530€.

Du 24 au 28 octobre : grisailles et jaunes d'argent.

Coût du stage : 560€.

Adhésion au Centre International du Vitrail : 35 € pour 2011.

Informations, réservations :
Centre International du Vitrail
5 rue du Cardinal Pie
tél : 02 37 21 65 72 fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org
www.formations-vitrail.fr

Visites de groupes avec conférencier – programme 2012

Le CIV propose des visites de groupes avec conférencier de une à deux heures sur des thèmes divers, entre autres « la symbolique des vitraux de Chartres, le musée du vitrail, le panorama du vitrail du moyen âge à nos jours, Chartres et ses édifices du moyen âge, la naissance de l'art de la lumière à Chartres, la restauration des vitraux, les métiers du moyen âge »...

Ces visites sont encadrées par une équipe de spécialistes diplômés de l'université, ayant une connaissance étendue des sujets proposés. Renseignez-vous !

Le 15 septembre dernier, dans les anciens locaux de l'école Gérard-Philippe, Servane Mathéus de Layre (présidente du CIV) a inauguré l'école internationale du vitrail et du patrimoine. Le préfet Daniel Beffre, Marie-Philippe Lachaise, (conseillère municipale déléguée à la culture) assistaient à l'inauguration, ainsi que le député-maire Jean-Pierre Gorges et Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe.

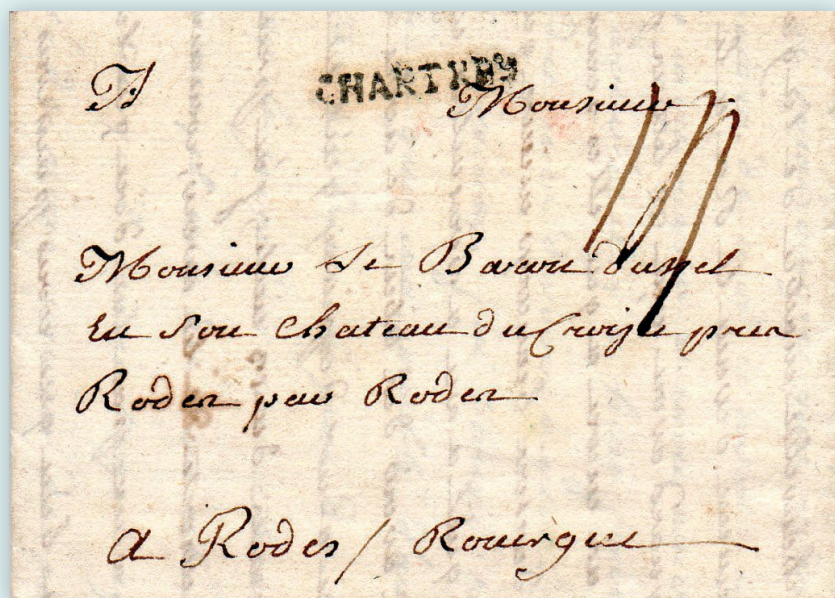


Chartres en toutes lettres... 2

Cette chronique fait suite au « Coin des philatélistes », où on y a passé en revue, pendant presque 4 ans, tous les timbres connus, émis dans le monde avec un sujet chartrain, mais le filon n'était pas inépuisable... Nous aborderons dans ce nouveau volet postal chartrain, les objets de correspondance originaires ou adressés (parfois les deux) dans votre ville. Partie importante, mais un peu oubliée, de notre patrimoine, ils vous raconteront leur histoire, vous raconteront l'Histoire ! Sans ordre chronologique, sans échelle de rareté, ces documents (forcément uniques) souhaitent simplement se faire connaître et satisfaire votre curiosité ...

Anciens régimes !

Cette correspondance mérite un titre au pluriel car elle date de la période de la royauté et son mode d'acheminement est lui aussi ancestral.



Cet objet de correspondance date de 1773 et a été rédigé à Saint-Prest. De cette localité, sans bureau de poste, le courrier était amené à Chartres. On y notait le lieu de départ «CHARTRES», tout simplement. C'est une des premières empreintes de la poste locale. Cette griffe, d'une longueur de 23 mm, voisine avec un « gribouillis »... pourtant parfaitement lisible pour un initié. C'est le montant des frais d'acheminement que devra régler le destinataire pour pouvoir lire son courrier : c'était ainsi à l'époque ! Ce « gribouillis » se lit en réalité « 14 » (drôle de 4 !). Donc le destinataire devra régler 14 décimes (ou 140 centimes) au messenger porteur de ce pli, sinon on retourne à l'expéditeur. Notons enfin la destination de Rodez (écrite 3 fois), Rodez en Rouergue : c'était avant la création des départements français.

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle Philatélique Chartain
philachartres.over-blog.fr



Du 8 au 16 octobre

Le salon Formes et Couleurs

L'association *Formes et Couleurs* a invité le peintre berrichon Nicolas Cotton pour sa 34^e édition. Cet artiste expose ses toiles dans de nombreux pays, notamment en Angleterre et aux États-Unis. A ses côtés 40 artistes dont 6 sculpteurs parmi lesquels le sculpteur chartain Philippe Rivray, proposeront leurs œuvres. Tous les styles et toutes les techniques seront représentés. Au cours de cette exposition différents prix seront décernés, dont celui de la Ville de Chartres.

Collégiale Saint-André.
De 14h à 19h. Entrée libre.
Renseignements tél. 02 37 35 42 54.



Mots fléchés Chartres en quartiers

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème

The crossword grid contains the following words and clues:

- Row 1:** Gâter (down), Acidité (up), Please en vrac (right), Fermement (down), Star ridée (down), Braillée (down), Rire passé (down), Exsudai (down), Quartier (down)
- Row 2:** Graverai (down), Instrument (right), Cent dinars en Iran (left), Bière (down), Érode (right), Quidam (down), Note (down)
- Row 3:** Hautain (down), Quartier (right), Quartier (right), Barbare (down), Fleuve côtier (down), Cage (down), Promesse (down)
- Row 4:** Début (down), Fleur (down), Un sur deux en avril (down), Bandé (down), Grosse mouche (right), Troupes (down)
- Row 5:** À la queue (right), D'un champ de mots (down), Soutien (down), Prénom (down), Île (right), Figure a neuf côtés (down)
- Row 6:** Dans le 76 (right), Pays-Bas (right), Grand frère de Moïse (down), Se suivent dans la liste (down), Touché (right), Deux romain (down), Classe (down)
- Row 7:** 83 (down), Quartier (right), Cause (down), « VOTRE VILLE » oct. 2011 (down), Cardinal de Strasbourg (right), Cailler (down), Pièces de charrue (down)
- Row 8:** Pays (down), Peintre (right), Tinta (down), Empourprer légèrement (down), Fuma (down), Négation (down), Délice (right), Troisième homme (right), Bis (down), Apologie (right)
- Row 9:** À nous (right), Charpente (down), Fleuve (down), Coller (left), Règle (right), Prince de Virgile (right)
- Row 10:** Quartier (right)

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Tribunes de l'opposition



Le 9 et 16 octobre, tout le monde peut voter aux primaires de la Gauche !

Qui peut voter ?

Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010 peuvent voter. C'est vous qui choisissez le candidat du changement en 2012 !

Pour voter : munissez vous de monnaie (participation de 1€ minimum), venez avec votre carte d'identité et notez le numéro de votre bureau de vote habituel indiqué sur votre carte d'électeur puis reporter vous au tableau ci-dessous :

- les bureaux de vote n° 1 (Hotel de ville), n° 2 (Paul Fort), n° 3 (De Vlaeminck), n° 4 (François Villon), n° 7 (Gérard Philippe), n° 9 (Gymnase Aubry) **vous irez voter au Bureau de vote Primaire «Chartres Centre» salon Marceau Place des Halles.**

- les bureaux de vote n° 5 (Jules ferry II), n° 6 (Abbayes de St Brice), n° 20 (Grand Jardin I), n° 21 (Jules ferry I), n° 27 (Grand Jardin II) **vous irez voter Bureau «Chartres Ouest» à l'École élémentaire Jules Ferry.**

- les bureaux de vote n° 10 (Rechèvres), n° 18 (Bas Menus) et n° 22 (La Brèche) **vous irez voter au Bureau «Chartres Bas Menus», centre de Loisirs Bas Menus, 136 rue Gaston Couté.**

- les bureaux de vote n° 11 (Jean Guéhenno), n° 12 (Charlie Chaplin), n° 19 (Hauts de chartres), n° 23 (Foyer culturel Beaulieu) **vous irez voter au Bureau «Chartres – Beaulieu» Pole scolaire Henri IV.**

- **Bureau Primaires «Champhol» :** les bureaux n° 8 (Pont Neuf) et n° 17 (Henri Matisse) **vous irez voter au Bureau de Champhol, salle des Champs Brizards.**

- les bureaux de vote n° 13 (Henri Farman), n° 14 et 15 (MPT La Madeleine), n° 16 et 26 (J.Prévert), n° 24 (MPT St Chéron), n° 25 (Ecole Primaire du Mail), **vous irez voter au Bureau Primaires «La Madeleine» à la MPT de la Madeleine (salles 9a et 9b)**

Tous les réponses à vos questions sont sur : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr>

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal.
En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE.
En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



Le digne successeur de M. Lemoine

Au mois de juin 2011, le Maire de Chartres a voulu que les actions de jumelage soient désormais traitées dans le cadre d'un EPA (établissement public administratif), alors que cette activité était jusque là gérée par l'association des Jumelages. Il y a deux ans déjà ce fut le même cas pour l'Office du Tourisme.

Lors du dernier conseil de septembre, dans le projet de délibération n° 13, voici comment était présentée la désignation du directeur de l'EPA «Jumelages de Chartres» :

Le Maire propose au Conseil Municipal de désigner

Le directeur devra ensuite être nommé par le Président de l'établissement public.

Le nom de l'heureux élu n'était pas mentionné dans ce projet.

On comprend maintenant pourquoi. Juste avant de passer au vote de la délibération 13, le Maire a annoncé le nom du gagnant : c'est son responsable de la communication et du protocole, salarié de son cabinet !

Après le cumul des mandats par les élus – G. Lemoine, JP. Gorges, même combat ! – le cumul des rémunérations par leur personnel de confiance !

Alors que les citoyens de ce pays attendent, en vain, la République irréprochable promise par le chef de l'État lorsqu'il était en campagne, nous avons à Chartres une municipalité qui verse dans le copinage le plus éhonté.

Aux frais des contribuables, le Maire distribue hochets et prébendes, honneurs et monnaie.

Alors que les français n'en peuvent plus de vivre dans une monarchie aux allures de république bananière, à Chartres, le bon plaisir et le caprice dans les nominations fleurissent comme jamais.

M. Lemoine dans ce domaine ne fut pas un grand vertueux. M. Gorges, à l'époque où il était en campagne, n'avait d'ailleurs pas manqué de critiquer, et sur quel ton, les dérives du lemoïnisme.

Finalement, le gorgisme se révèle seulement une variante du lemoïnisme, mais en plus grand.

G. Lemoine créait des associations (de quartiers par exemple) dont il confiait la gestion à des adjoints. Cela lui permettait de maîtriser la vie locale. C'était surtout très utile au moment des élections.

JP Gorges ne s'embarrasse pas de détails : il municipalise les activités et nomme carrément ses subordonnés à leur tête. Ce sera très utile au moment des élections...

On comprend mieux pourquoi, aujourd'hui, M. Gorges nomme, dès qu'il le peut, M. Lemoine dans toutes sortes de comités.

Ils finiront ensemble au Comité Central.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com



Encore et toujours la videoprotection...

Cet été, nous avons eu droit à un article sur la video-verbalisation dans le journal local.

Cela a ressemblé à une campagne de pub pour nous faire avaler la pilule : soyez tranquilles, grâce à ce système novateur, on a réussi à traquer 152 délinquants. Excusez moi chère madame, mais s'arrêter 10 min en double file pour déposer votre petite fille parce que vous avez des difficultés à marcher est un acte de délinquance, et oui !

En attendant, des voitures continuent à stationner toute la journée dans l'hyper centre sans macaron de stationnement profitant des bornes baissées le matin sans être inquiétées.

En attendant, d'autres voitures stationnées (toujours les mêmes) gênent la sortie du parking souterrain des Halles sans être inquiétées.

En attendant, d'autres restent plusieurs jours le long des trottoirs aux bandes discontinues sans être inquiétées.

En attendant... on se demande à quoi sert cette video-verbalisation. À remplir à moindre frais les caisses ? À réduire la présence humaine des policiers municipaux ?

Il ne s'agit évidemment pas d'être laxistes mais il s'agit d'avoir un esprit de discernement. La liste des infractions concernées par ce dispositif est elle limitée à certaines situations à Chartres ? On pourrait en douter.

Certaines villes l'ont adopté uniquement pour des situations bien identifiées dangereuses comme l'arrêt ou le stationnement gênant pour les véhicules de secours ou pouvant provoquer la mise en danger des piétons ou des 2-roues. Là d'accord !

Mais justifier la vidéo-verbalisation uniquement pour un côté « agréable » de la ville au détriment de commerçants qui souffrent déjà ou de personnes à mobilité réduite est prendre les Chartrains pour des imbéciles.

En tout état de cause, ce dispositif donne des arguments aux « anti-videoprotection ». C'est fort regrettable. Ne vaudrait-il pas mieux communiquer sur les situations résolues grâce aux caméras dans le domaine de la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ou dans le domaine du secours ?

Car ce dispositif coûte cher aux contribuables et ils sont en droit de savoir où va leur argent.

Dans le journal « Votre Ville », une nouvelle rubrique « videoprotection » avec des éléments factuels dans le respect de la vie privée ne pourrait elle pas être publiée ?

On a besoin de transparence pour évaluer l'efficacité du système.

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

Tribune de la majorité

Le paradoxe de la citrouille

La situation chartraine offre un paradoxe savoureux que nous vous invitons à déguster ensemble.

La ville se développe et s'équipe. Nous venons d'inaugurer deux nouveaux superbes parcs publics en deux semaines. Les Assises Régionales du Fleurissement viennent de se tenir ici, et les participants ont pu analyser comment l'embellissement de la ville est consacré par une 4ème Fleur et une Fleur d'Or, en même temps que nous arrivons à économiser l'eau et à supprimer progressivement les produits phytosanitaires, ce qui conduit en plus à une baisse de ces dépenses. C'est le cercle vertueux.

Dans les mois qui viennent, les Chartrains découvriront le visage de leur nouveau Parc des expositions, celui du futur Pôle Administratif autour de l'Hôtel Montescot, et aussi la salle de spectacle culturel et sportif qui sera positionnée à l'intérieur du Pôle Gare.

La SNCF – Gares et Connexions inaugurerait avant la fin de l'année une nouvelle boutique qui animera et contribuera à sécuriser la gare de Chartres. Et dans quelques jours, nous étrennerons les nouveaux courts de tennis couverts des Grands Prés.

Enfin, au mois de novembre, la municipalité annoncera, n'est-ce pas, sa volonté de tenir son engagement de mandat, à travers une nouvelle baisse en 2012 des taux des impôts locaux chartrains.

Certes, on peut toujours faire mieux. Mais cette attractivité, chacun peut la vérifier, ou l'entendre de la bouche des visiteurs. Vous en trouvez une nouvelle preuve dans le vote de huit communes du bassin de vie chartrain, qui ont décidé d'intégrer l'agglomération déjà élargie le 1er janvier dernier : nous serons quarante au 1er janvier 2012, et ce n'est sans doute pas terminé... Il s'agit d'une dynamique unique en Eure-et-Loir, et bien rare ailleurs.

Au Congrès des Maires d'Eure-et-Loir, qui vient de se tenir à Chartres, presque tous les orateurs ont salué ce modèle de développement, qui renforce chaque commune et son maire, à l'inverse de la logique socialiste qui voudrait faire disparaître l'identité des communes dans une intercommunalité dévorante.

Mais tous ces gens qui regardent vers Chartres doivent être des fous, puisque dans le même temps Eric Chevée égrène, lors de chaque Conseil Municipal, un nouveau chapitre confus de sa version de l'Apocalypse chartraine. Le voilà qui se pose maintenant en défenseur du commerce de centre-ville, et qui reproche à la municipalité de ne pas avoir rendu piétonnes assez vite les rues du Soleil d'or et des Changes. C'est du grand écart, par rapport à son programme de 2008 qui supportait les projets de la grande distribution en périphérie.

David Lebon n'est pas en reste dans l'outrance. Il en appelle à « l'âme de Chartres » (sic !), cette « âme » que nous serions en train de mettre à mal. Et il trouve le moyen d'être absent justement le jour où, après le projet de Parc archéologique à St Martin au Val, le Maire de Chartres présente le projet d'aménagement du quartier Cathédrale et du parvis de celle-ci, qui vient de recevoir une première approbation de la Commission Nationale des Monuments Historiques.

Alors qui défend « l'âme de Chartres » ?

Pour un peu ces mystiques du malheur imaginaire nous joueraient Halloween chaque mois : ils trouveraient du pathétique dans une citrouille !

Le groupe des élus de la majorité

Semaine des entrepreneurs franchisés

Du 10 au 16 octobre, semaine des entrepreneurs franchisés à Chartres, pour susciter les vocations d'entreprendre, opération d'envergure nationale lancée en 2010. Portes ouvertes des points de vente franchisés pour répondre aux questions des futurs candidats et échanger avec le public sur leur expérience d'entrepreneur. Conférence franchise le 20 octobre à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir 5 bis avenue Marcel Proust.
Plus d'informations :
<http://semaine.franchise-fff.com>
www.franchise-fff.com

Peinture et Réalités

Les cours et ateliers ont repris. Calligraphie : Monique Manceau. Peinture : Dominique Caillas, Philippe Etruin, Isabelle Nugues, Tatiana Vautrin, Patrice Aubry. Peinture enfants : Claire Dezerces, Sculpture : Martial Moulin.
Renseignements :
peinture-et-realite@wanadoo.fr
<http://peinture-et-realite.monsite-orange.fr>

Arts plastiques et sculpture avec l'Association «l'Arécibo»

Cours d'arts plastiques, sculpture à l'école élémentaire de la Brèche :
Sculpture p'tit bout 5-8 ans :
mercredi de 13h30 à 14h45.
Sculpture 8-13 ans :
mercredi de 16h45 à 18h15.
Sculpture ados-adultes :
mercredi et vendredi
de 18h30 à 20h30.
Dessin 8-13 ans :
mercredi de 15h à 16h30.
Tél. : 06 67 73 45 86.

Café philo

Le 8 octobre, le café philo se tiendra au bar le Parisien sur le thème : «*La solitude permet-elle de mieux vivre ensemble ?*» de 17h à 19h.
Le 20 octobre, café philo spécial dans le cadre de la semaine de l'énergie, en partenariat avec le

point info énergie à 20h30 au bar brasserie L'escalier.
Contact :
Bertrand tél 06 80 40 93 41
<http://cafephilochartres.free.fr>

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au Centre hospitalier Louis-Pasteur, le mercredi 9 novembre de 14h à 16h, dans le service du Dr Lesvesq au 5^e étage. Journée d'informations et d'échanges sur le diabète le samedi 5 novembre au Centre Régional de la Jeunesse et des Sports 1 rue Jean-Monnet à Chartres de 9h à 12h et de 14h à 17h : «*Mieux connaître les dangers du diabète ?*».
Renseignements
tél. 02 37 31 49 34 .
mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Prochaine réunion à Chartres :
jeudi 6 octobre, mardi 8 novembre, mardi 6 décembre à 17 h 30. Gratuit.
Renseignements et inscriptions :
RST28 au 02 37 30 31 05.

Ligue contre le cancer

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées.
Nous contacter au comité de la Ligue contre le cancer 7, rue Gabriel Péri à Chartres.
Tél. 02 37 21 19 50
cd28ligue.net@wanadoo.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir peut vous aider. Service gratuit et ouvert à tous.
Renseignements ou rendez vous:
tél 02 36 15 90 00.
itf@udaf28.fr

Au Compa

Vendredi 7 octobre 2011 à partir de 18h .
Les Rencontres du Compa *Nouvelles ruralités, nouvelles agricultures.*
Organisées dans le cadre de l'exposition *La fin de la faim/ Comment nourrir les hommes ?*. La ruralité ne se résume pas, ou plus, à l'activité agricole devenue très minoritaire au village. La redéfinition des espaces ruraux et des espaces urbains est en train de donner naissance à de nouveaux territoires, multifonctionnels, qui doivent de plus en plus répondre à une diversité de besoins et d'attentes. Présence de Bertrand Hervieu, sociologue. Conférence, débats, interventions des compagnies du Chêne-Chenu et du Sub'Théâtre.
Participation gratuite.
Renseignements
au 02 37 84 15 00.

La fête de la Science

Samedi 15 et dimanche 16 octobre
Pour cette 20^e édition, le *Village des sciences* s'installe au Compa tout le week-end. Point fort départemental autour du thème de la chimie.
Des ateliers, des expositions, des conférences, des spectacles...
Entrée gratuite.

Expositions

Jusqu'au 11 décembre :
La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ?
Exposition *Manger des yeux* de Jean-Luc Parant.

Venez fêter votre anniversaire !

Pour les enfants de 6 à 12 ans. L'enfant et tous ses amis participent à un atelier ludique avant de déguster un gâteau. 9 euros par enfant.
Le Compa Pont de Mainvilliers
28000 Chartres
Tél. 02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Conseil Conjugal et Familial

L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la conseillère conjugale et familiale. Elle vous écoute, vous accompagne, vous aide. C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel. UDAF, tél. 06 33 44 24 34.

Conférence-débat

Dans le cadre de ses conférences – débats annuels l'Udaf d'Eure-et-Loir vous propose une soirée sur le thème « *Violences et violences conjugales, mieux comprendre pour agir* ». Après une présentation par Michel Pasquer, Président de l'Udaf et une introduction par Pierre-Max Vouteau, directeur de Cabinet du Préfet d'Eure et Loir, le Dr Muriel Salmona, psychiatre – psychothérapeute, coordinatrice en victimologie apportera tous les éléments concrets pour comprendre et agir contre les violences intra – familiales. Chambre d'Agriculture. Jeudi 6 octobre à 17 h.

Pour toute information complémentaire, contacter l'Udaf au 02 37 88 32 55. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Conférence

Le Dr Schetterlé, gynécologue, responsable de la maternité de Lons-le-Saulnier et le Dr Deshayes, pédiatre et ancienne présidente de SAM 28, aborderont les bienfaits de l'allaitement maternel lors d'une conférence organisée par SAM 28 (Soutien Allaitement Maternel en Eure-et-Loir), le mardi 8 novembre à 20h à l'Hôtel de Ville.

Renseignements tél. 06 10 07 78 57.

Bourse aux jouets

Jouets, puériculture, vêtements de ski et après-ski. Forum de la Madeleine. Dépôt : 24 octobre de 16h à 18h, 25 octobre de 9h à 18h. Vente : 26 octobre de 9h à 19h.

Remboursement et reprise des invendus : 27 octobre de 16h à 17h30.

Renseignements tél : 06 09 11 29 45.

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

Ciné-Clap

- 11 oct. *Les Toilettes du Pape*, Enrique Fernandes et Cesar Charlone / Brésil, Uruguay / 2008 / 1h35

- 15 nov. *Ne me libérez pas, je m'en charge*, documentaire de Fabienne Godet / France / 2009 / 1h47

- 13 déc. *Sur les quais*, Elia Kazan / États-Unis / 1954 / 1h46

Projections à 20h30 dans l'auditorium de la médiathèque à Chartres. L'adhésion à l'association Ciné-Clap (10 € pour l'année 2011-2012) permet d'assister à l'ensemble des projections.

L'Orchestre symphonique recrute

L'Orchestre symphonique de Chartres aura 30 ans en 2012. Grand concert anniversaire prévu le 17 mars 2012 au théâtre, entre autres événements musicaux : la *Symphonie du Nouveau Monde*.

L'orchestre symphonique, seule formation amateur du département dans cette catégorie, recherche des musiciens principalement à cordes pour renforcer son effectif. Les cuivres et percussions sont également les bienvenus. Le niveau demandé correspond à un niveau fin 2^e

cycle de Conservatoire, (environ 6 ans minimum de pratique instrumentale).

Les répétitions ont lieu tous les samedis, sauf vacances scolaires, de 17h à 19h30 à la Salle Marceau, rue Saint-Michel.

Renseignements : www.osc28.com fabricehericourt@voila.fr tél. 06 15 92 71 12 ou sur place lors des répétitions

Messe de la Saint-Hubert

Les sonneurs de trompes du Rallye Saint-Hubert de Chartres animeront une messe en l'honneur de leur Saint patron, Hubert, dimanche 6 novembre à 11h, en la cathédrale de Chartres. Cérémonie suivie d'un repas.

Renseignements tél. 06 85 02 04 56.

Solution des mots fléchés du numéro de SEPTEMBRE 2011		C	M		A	V			P			
	M	A	I	T	R	E	S	S	E			
			T	A	R	S	I	E	R			
	L	E		R	I	T	E		P			
	M		D	I	P	L	O	M	E	S		E
P	U	P	I	T	R	E		E		T	O	N
	S	O	R	T	I	E			R	E	N	D
J	E	T	E	E	S		A	V	E	R	T	I
	E		C	R	E	C	E	L	L	E		C
E	D	I	T	A		I	R		I	N	D	U
	E	R	E	I	N	T	E		E	T	A	L
	L	A	U	R	I	E	R		E		N	A
G	E	N	R	E		R	E	T	S		S	I
	C			S	O	N	N	A		T	E	R
M	O	E	T		R	E	T	I	F		U	E
	L		A	F	N			R	A	I	S	
R	E	C	R	E	A	T	I	O	N		E	C
U		E	O	L	I	E	N	N	E	S		R
	A	P	T	E	S		A	S	S	I	D	U

Passeports biométriques : quelles règles pour les photos d'identité ?

Un décret publié au Journal Officiel du 24 juillet 2011 réserve aux seuls ambassades et postes consulaires la faculté de prendre sur place la photographie d'un demandeur de passeport. Toutefois, les communes qui étaient équipées d'un dispositif technique approprié à cet effet au 1^{er} janvier 2011 peuvent continuer, jusqu'au 31 décembre à l'utiliser. En dehors de ces deux hypothèses, il est nécessaire de fournir deux photographies d'identités répondant aux caractéristiques fixées par un arrêté publié au Journal Officiel du 13 février 2009 :

- La prise de vue doit être inférieure à 6 mois et ressemblante au jour du dépôt de la demande de passeport.
- La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut.
- La taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.
- La photo ne doit présenter ni surexposition ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre, portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.
- Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair).
- Le blanc est interdit. La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite. Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée. Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.
- Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux.
- Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.

Recrutement Marine nationale

Vous avez entre 17 et 25 ans et votre niveau scolaire est compris entre la 3^e et Bac+5 ? En tout, ce sont plus de 35 métiers que vous pouvez exercer dans un univers hors du commun. Le CIRFA Marine d'Orléans propose de vous rencontrer pour de plus amples informations, chaque mois, les 2^e mercredi de 10h à 12h et les 3^e mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au CIRFA, 1, rue Pierre-Mendès-France à Chartres.
Contact : 02 38 65 36 81
cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr

Association Jeanne d'Arc

Reprise des activités à la MPT de Rechèvres : sophrologie, calligraphie, peinture-dessin, dentelle au fuseau. Stage de poterie du 24 au 28 octobre, de 14h à 17h.
Renseignements:
AJA, tél. 02 37 35 33 25.
www.ajachartres.fr

Courses hippiques

Dimanche 9, 23, 30 octobre à 13h30.
Dimanche 6, 20 novembre à 13h30 (portes ouvertes, entrée gratuite le 20 novembre).
Vendredi 2 décembre à 13h30 journée Paris hors hippodrome, retransmise sur la chaîne Equidia en direct.
hippodrome.chartres@wanadoo.fr
www.hippodrome-chartres.com

Pour enfants de 6 à 12 ans

Une pratique artistique proposée par l'association «au fil de la voix» Atelier collectif de technique et d'improvisation vocale. le lundi de 17h30 à 18h 45. Ecole primaire François-Villon, 3 rue Planche aux Carpes. Chartres
Cours essai gratuit.
Renseignements :
Nathalie Estévenin
06 79 68 30 65
aufildelavoix@voila.fr
blog : <http://aufildelavoix.blogspot.com>

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Pour voter en 2012, à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives, pensez à vous inscrire sur les listes électorales dès maintenant et avant le 31 décembre 2011 midi.
Voter est un droit, c'est aussi un devoir de citoyen !

Comment s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous venez d'emménager ou si vous n'étiez pas encore inscrit, vous pouvez demander votre inscription auprès du service des formalités administratives de la mairie de Chartres.

Vous avez trois possibilités : faire votre demande en ligne à partir du site internet de la ville de Chartres, vous y trouverez un lien vers monservicepublic.fr ; par correspondance ou directement en mairie.

Vous devrez compléter le formulaire mis à votre disposition sur le site de la ville, ou en mairie, fournir la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Dès que votre inscription sera enregistrée, si vous étiez inscrit précédemment dans une autre commune, votre radiation se fera automatiquement.

Si vous avez déménagé sans changer de commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie de manière à ce que l'on vous attribue un nouveau bureau de vote, sinon vous resterez inscrit à l'ancien bureau de vote.

Les prochaines échéances électorales de 2012 :

22 avril et 6 mai
pour l'élection présidentielle

10 et 17 juin
pour les élections législatives



Quelles sont les conditions pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

Vous devez être majeur, de nationalité française et ne pas être privé de vos droits civiques.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans bénéficient d'une inscription d'office à condition de s'être fait recenser dès l'âge de 16 ans.

Vous devez justifier d'une attache avec la commune où vous souhaitez vous inscrire : soit vous y

êtes domicilié, soit vous y résidez depuis plus de six mois, soit vous réglez une taxe (habitation, foncière) depuis au moins 5 ans.

Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, vous pouvez vous inscrire sur les listes des électeurs européens. En revanche, vous ne pourrez voter que pour certains scrutins, notamment les élections municipales et l'élection des représentants au parlement européen.

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées

MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD	TRAVAUX DE CLOTURE
OUELLARD FRANCOIS	106 RUE SAINT BRICE	REHABILITATION D'UN BATIMENT
GOURDON JACQUES	22 BD DU MARECHAL FOCH	MODIFICATION DE FACADE ET DEPLACEMENT DU PORTAIL
PONSON PIERRE DANIEL	26 RUE DU CHEMIN DE FER	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	41 BIS ET 43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	DEMOLITION PARTIELLE ET MODIFICATION DE FACADES
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	1 PLACE CHATELET	INSTALLATION D'UN EXUTOIRE DE DESENFUMAGE
IMMO DE FRANCE - CABINET FRESNEAUX	19 RUE DU BOURG	TRAVAUX SUR FACADE RUE
LE BŒUF COURONNE	15 PLACE CHATELET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GROUPAMA CENTRE MANCHE	28 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE
LE MAHONIA	38 BOULEVARD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE COUVERTURE ET MODIFICATION DE FACADE
HLM LA ROSERAIE	RUELLE DU CLOS L'EVEQUE	DIVISION PARCELLAIRE
AUXANT DENIS	56 RUE GASTON COUTE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
BOUTELOUP VIRGINIE	9 RUE DE LA CONCORDE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET HUBLOT
NEVEU LAURENT	22 RUE DE RECHEVRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
COPRO DU CENTRE COMMERCIAL RN10	15 A 19 AVENUE JOSEPH PICHARD	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES
BOUTET	15 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	TRAVAUX D'ISOLATION ET RENOVATION DE FACADES
FEUGUEUR RICHARD	27 BIS RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE
GRESSETEAU	36 RUE SAINT PIERRE	REPLACEMENT D'UN CHASSIS DE TOIT
MARCHAND JACQUELINE	9 RUE DU SOLEIL D'OR	TRAVAUX DE COUVERTURE ET POSE CHASSIS DE TOIT
DESNOTS DOMINIQUE	29 RUE DES PETITES PIERRES COUVERTES	DIVISION PARCELLAIRE
PRADEAU - LALUE	1 RUE DE L'ABREUVOIR	DIVISION PARCELLAIRE
DUNAS EMILIE	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	OUVERTURE D'UNE BAIE EN PAVES DE VERRE
CHARTRES METROPOLE	2 RUE DE LA GLORIETTE	INSTALLATION DE CONTENEURS ENTERRES
BANNIER ALAIN	3 RUE THIERRY DE CHARTRES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
LINET CLAUDE	7 RUE DELAVOPIERE	AGRANDISSEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
LELIEVRE PASCAL	43 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MALEUVRE FRANCOISE	26 RUE CHAUVEAU LAGARDE	CREATION D'UNE VERANDA
COUDAMY BRUNO	4 RUE DU BOURGNEUF	REPLACEMENT D'UN VASISTAS
MONNEY FRANCOIS	7 RUE SERPENTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BIGOT CHRISTIAN	19 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
COLLO ALEXANDRE	90 - 92 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
DUNAS EMILIE	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REPLACEMENT D'UNE FENETRE
KADILI M'HAMED	16 RUE FARMAN	TRAVAUX DE CLOTURE
LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SEGUIN HENRI	21 AVENUE DE PLAISANCE	POSE D'UNE MARQUISE AU DESSUS DE LA PORTE D'ENTREE
ERDF URE CENTRE	11 AVENUE SULLY	IMPLANTATION D'UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
CHAMBON ANTHONY	10 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE 5 FENETRES
BARD THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
DUFricHE CHRISTELLE	3 RUE DE LA CROIX THIBAUT	POSE DE 2 CHASSIS DE TOIT
MAROLLE MARIE-CLAUDE	4 RUE HENRI IV	REMISE EN PEINTURE DES VOILETS - PORTE ENTREE - PORTE DE GARAGE

BLOT GAEL	121 RUE DES GRANDES PLANTES	TRAVAUX DE CLOTURE ET ABRI DE JARDIN
MINISTERE DE LA JUSTICE	6 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	REEMPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
MINISTERE DE LA JUSTICE	3 RUE SAINTE THERESE	TRAVAUX DE CLOTURE
LE PEUTREC SEBASTIEN	26 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX D'EXTENSION
DAURIAC	24 RUE MURET	RENOVATION DES MENUISERIES ET RAVALEMENT
CHAMORIN	8 RUE DU PETIT CHANGE	MODIFICATIONS DE FACADE
VOILLOT ALAIN	40 BIS RUE DE REVERDY	CREATION D'UN AUVENT
SCI LENOIR	31 AVENUE TEXIER GALLAS	POSE DE 3 FENETRES DE TOIT
ASSOCIATION DIOCESAINE	22 CLOITRE NOTRE DAME	TRAVAUX DE COUVERTURE
DESCHAMPS DOMINIQUE	53 TER RUE DES GDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
THOMMES ANDRE	17 RUE JEAN VIGO	REEMPLACEMENT DE CHASSIS ET POSE DE 2 CHASSIS DE TOIT
LEVIEUX FRANCK	RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN
INVEST 28	92 RUE DU BOURGNEUF	MODIFICATION FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
GARIN GABY	7 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	REALISATION D'UN ABRI DE JARDIN
BARBOT GHADABB	6 RUE JULES SIEGFRIED	TRAVAUX DE CLOTURE SUR RUE ET POSE ABRI DE JARDIN

Déclarations Préalables délivrées

PAYEN JEAN-CHRISTOPHE	7 PLACE DU CYGNE	CHANGEMENT AFFECTATION DE LOCAL COMMERCIAL
LAUNAY ALAIN	71 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
MARCO JACQUES	31 BIS RUE DE SOURS	POSE D'UNE CABANE DE JARDIN
DUAR	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DIVISION PARCELLAIRE (2 LOTS)
MICHAU LAURA	8 RUE SAINT BRICE	REEMPLACEMENT DE VOLETS
CHENET GUY	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	POSE DE CHASSIS DE TOIT
AUGAY STEPHANE	11 RUE PARMENTIER	TRAVAUX DE COUVERTURE
MERCIER FREDERIC	3 IMPASSE SEVERIN PINEAU	MODIFICATION DE FACADE
MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
BAUDOIN ANTOINE	57 BOULEVARD CHARLES PEGUY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MILLET PIERRE	101 RUE SAINT BRICE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
VILLE DE CHARTRES	RUE DU FOSSE GAULOIS	RATTACHEMENT PARCELLAIRE
DE SAINT-LEGER ISMAEL	11 RUE AU LIN	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES ET ISOLATION EXTERIEURE
GANCHE GABRIELLE	17 RUE DE LA MANUTENTION	CREATION AUVENT AVEC POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FOUQUET PHILIPPE	24 RUE DES BAS MENUS	TRAVAUX DE CLOTURE
VALORY CHRISTOPHE	172 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
SCI PAUL - MME GENTILS MARIE-MADELEINE	2 RUE CHARLES COULOMBS	POSE D'UN PORTAIL
LEROUX FRANCOIS	17 RUE HENRY DUNANT	MODIFICATION CLOTURE
ERDEM SYLVIE	29 RUE D ETAMPES	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI PEBBLE	84 AV DU MARECHAL MAUNOURY	DIVISION PARCELLAIRE
ATDOGAN BULENT	77 RUE SAINT CHERON	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	3 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	REFECTION DE L'ENDUIT DU PIGNON COTE PARKING
MORICE GILLES	CHEMIN DU GORD	TRAVAUX DE CLOTURE
GOURDON JACQUES	22 BD DU MARECHAL FOCH	MODIFICATION DE ET TRAVAUX DE CLOTURE
PONSON PIERRE DANIEL	26 RUE DU CHEMIN DE FER	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
LE BOEUF COURONNE - EURL VIN-SOT	15 PLACE CHATELET	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
AUXANT DENIS	56 RUE GASTON COUTE	POSE D'UN ABRI DE JARDIN
BOUTELOUP VIRGINIE	9 RUE DE LA CONCORDE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
NEVEU LAURENT	22 RUE DE RECHEVRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE COMMERCIAL RN10	15 A 19 AVENUE JOSEPH PICHARD	RAVALEMENT DE FACADES
FEUGUEUR RICHARD	27 BIS RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE

Permis de Construire déposés

PEREZ KARINE ET FABRICE	40 RUE JEAN ROSTAND	AMENAGEMENT DE COMBLES
LE BOEUF COURONNE	15 PLACE CHATELET	TRAVAUX D'EXTENSION

Permis de construire

HUSSON CHRISTIAN	11 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
TRANCART CHARLES ET EVE	2 RUE DE LA PAIX	SURELEVATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
DU FAMIN	42-44-44BIS RUE NOEL BALLAY/1BIS PLACE GENERAL DE GAULLE/ 5BIS-9-7 RUE FAMIN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER HABITATION ET COMMERCES
SCI PEBBLE	84 AVENUE DU DU MARECHAL MAUNOURY	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET LOGEMENTS
HOTEL JEHAN DE BEAUCE	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	TRAVAUX DE SECURITE ET ACCESSIBILITE
ACEC	2 AVENUE BETHOUART	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ENSEIGNEMENT
DEVEY MARIE JOSE	99 RUE SAINT BRICE	EXTENSION HABITATION/CONSTRUCTION GARAGE/DEMOLITION BATIMENT ANNEXE
CREDIT AGRICOLE VAL DE France	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DE LOCAUX
ADSEA 28	39 RUE NICOLE	AMENAGEMENT D'UN POINT D'HEBERGEMENT
I2F SAS	17 RUE MURET	RESTAURATION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
BALLU GERARD ET MARYVONNE	6 CHEMIN HUSSON	CONSTRUCTION DE GARAGE ET VERANDA ET DEMOLITION D'UNE VERANDA
LHUILLERY JACQUELINE	6 RUE JULES COURTOIS	REAMENAGEMENT ET EXTENSION D'UNE DEPENDANCE
BERNARD RAPHAEL	104 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION
BARDON NITA	1 RUE DU PARC	CONSTRUCTION GARAGE ET CREATION PORTAIL
Permis de Construire délivrés		
NOVONORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATON DE LA DECHETTERIE
MARTI EDOUARD	36 RUE DES BAS BOURGS	RENOVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
DIGEON JACQUES-HENRI	6 RUE DU CHEMIN DE FER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MALAGUAY	110 RUE DE SOURS	RENOVATION BATIMENT INDUSTRIEL ET DEMOLITION POSTE TRANSFORMATEUR
PHILIPS FRANCE	20 RUE RABUAN DU COUDRAY	INSTALLATION D'UNE CUVE ET LOCAL TECHNIQUE
JULIEN DAVID	10 RUE DU MOULIN DES GRAVIERS	TRAVAUX D'EXTENSION
VILLE DE CHARTRES	10 RUE DES BLOTTES	CONSTRUCTION D'UNE STATION DE CHAUFFAGE URBAIN
BENICHOU WILLIAM	3 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION GARAGE, MODIFICATION CLOTURE ET CREATION D'UNE TERRASSE
FREMONDIERE CHRISTINE	4 RUE DES CASTORS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHATELAIN XAVIER	85 RUE DE FRESNAY	SURELEVATION D'UNE CONSTRUCTION ET TRAVAUX DE RAVALEMENT
SALEMBIER JEAN MARIE	88 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX D'EXTENSION
SAS SODICHAR	5 RUE RENE CASSIN	CREATION D'UN LECLERC DRIVE
PETIT CLAUDIE	15 RUE DE LA CROIX THIBAUT	CREATION D'APPENTIS EN BOIS
PEREZ KARINE ET FABRICE	40 RUE JEAN ROSTAND	AMENAGEMENT DE COMBLES
HUSSON CHRISTIAN	11 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
TRANCART	2 RUE DE LA PAIX	SURELEVATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de Démolir déposés		
DUAR	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION D'UNE DEPENDANCE
CHARTRES AMENAGEMENT	28 RUE DANIELE CASANOVA	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES AMENAGEMENT	13 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES AMENAGEMENT	13 15 17 RUE DU CHEMIN DE FER	DEMOLITION DE BATIMENTS D'HABITATION ET DIVERS
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	111 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLIITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	22 RUE DU CHEMIN DOUX	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	117 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	127 ET 129 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	113 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	115 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	125 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES HABITAT	48 RUE DE SOURS	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES AMENAGEMENT	15 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION DE BATIMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame Mesnard, Adjoint au Maire, Secrétaire de Séance ;
- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- APPROUVE le procès verbal du Conseil Municipal du 23 Juin 2011, à l'unanimité
- Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Jean COCHET, ancien Adjoint au Maire de Chartres

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Association ANAIS – Etablissement et service d'aide par le travail – Conseil de la vie sociale – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal : à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées

DESIGNE comme représentant du Conseil Municipal pour siéger au Conseil de la Vie Sociale d'ANAIS Jacqueline ELAMBERT.

FINANCES

2. Chartres Habitat – Garantie d'emprunts – Acquisition de 6 logements dont 3 financés en PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration) – Mail des Petits Clos à Chartres – MODIFIEE en 2 logements PLA I : à l'unanimité des suffrages exprimés. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET, s'abstiennent.

SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement du programme.

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts PLA I que CHARTRES HABITAT se

propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 2 logements situés au Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts PLA I consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 21 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

3. Chartres Habitat – Garantie d'emprunts – Acquisition de 6 logements dont 3 financés en PLS (Prêt Locatif Social) – Mail des Petits Clos à Chartres – MODIFICATION : à l'unanimité des suffrages exprimés. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent.

SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement

du programme.

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de trois emprunts PLS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 3 logements situés au Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des trois prêts PLS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 21 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

4. Chartres Habitat – Garantie d'emprunts – Acquisition de 6 logements dont 1 financé en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) – Mail des Petits Clos à Chartres – COMPLEMENT : à l'unanimité des suffrages exprimés. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LE-

BON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET s'abstiennent.
ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux emprunts **PLUS** que **CHARTRES HABITAT** se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 1 logement situé au Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts **PLUS** consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.
ACCORDE sa garantie pour la durée totale des prêts, soit 21 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

ENFANCE

5. Activités Enfance - Convention de Délégation de service public – Avenant n°4 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention de délégation pour l'exploitation des activités Enfance, tel que joint en annexe,

AUTORISE le député-maire à signer l'avenant n°4 à la convention de

délégation de service public relatif aux activités Enfance susvisée.

PROMOTION

6. Associations des Maires d'Eure-et-Loir – Congrès des Maires d'Eure-et-Loir – Subvention : à l'unanimité.

VOTE l'attribution d'une subvention de 11 716 € à l'Association des Maires d'Eure-et-Loir.

7. Salon des Associations 2011 – Convention de parrainage entre la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre et la Ville de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la caisse fédérale du Crédit Mutuel du Centre annexée à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

8. Chartres en Lumières 2011 – Convention de parrainage entre les minoteries VIRON et la Ville de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et les minoteries Viron.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

9. Chartres en Lumières 2011 – Convention de parrainage entre France Info et la Ville de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

10. Balade semi-nocturne - Convention de parrainage entre Chérie FM et la Ville de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

11. Chambre des Métiers et de l'Artisanat – « Artisanales 2011 » - Avenant n°3 à la Convention d'objectifs – Subvention 2011 : à l'unanimité.

FIXE à 60 000 € la subvention versées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir au titre de l'année 2011.

APPROUVE l'avenant n°3.

AUTORISE la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir.

SOLIDARITE

12. Union Fédérale des Consommateurs – Subvention de fonctionnement 2011 : à l'unanimité.

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à l'Union Fédération des Consommateurs Que Choisir.

13. Fédération du Secours Populaire d'Eure-et-Loir – Le droit aux vacances pour lutter contre l'exclusion – Subvention : à l'unanimité.

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à la Fédération du Secours Populaire Français.

ARCHIVES

14. Restauration de registres : à l'unanimité

SOLLICITE la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre pour le financement de la restauration des registres des archives

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

ENSEIGNEMENT

15. Création de classes à horaires aménagés Danse – Ecole Jules Ferry et Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention entre l'Inspection Académique d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres.

AUTORISE la signature de la convention de partenariat entre l'Inspection Académique d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres.

16. Modification des secteurs scolaires – Secteur des Hauts de Chartres : à l'unanimité.

APPROUVE de rattacher toutes ces habitations aux secteurs scolaires énoncées ci-dessus à compter du 1er octobre 2011.

17. Chartres Métropole - Organisation des Transports Scolaires – Convention : à l'unanimité.

APPROUVE la convention à intervenir, relative à l'organisation des transports scolaires entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

AFFAIRES IMMOBILIERES

18. 22, rue Francis Vovelle – Acquisition : à l'unanimité.

DECIDE d'acquérir le bien bâti sis 22 rue Francis Vovelle, cadastré section BS n° 410, d'une superficie de terrain de 1 562 m² et d'une surface développée de bâti de 485 m² environ, libre de toute occupation, auprès de la Société Civile Immobilière Kerpesked, domiciliée Z.A. du Bois de l'Aumône, 6 rue des Tuiliers – 28400 NOGENT-LE-ROTRON (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer) au prix de 405 000 €, à la condition que les sommes versées lors de la signature du compromis de vente soient restituées à l'acheteur initial qui s'est désisté (la SCI CVSP, représentée par Monsieur Sébastien PLAZE, Espace OCEAM, 53 avenue d'Orléans, B.P. 40073 à Chartres (28000)).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

19. Lycée Marceau – 5 boulevard de la Courtille – Constitution de servitude de passage de canalisation de chauffage enterrée : à l'unanimité.

APPROUVE la constitution de servitude, à titre gratuit, de passage d'une canalisation de chauffage enterrée sur la parcelle communale cadastrée section AL n° 186, alimentant le nouveau gymnase du Lycée Marceau depuis la chaufferie de l'Etablissement implantée sur la parcelle cadastrée section AL n° 185,

au profit de la Région Centre.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir

20. Avenue de Beaulieu – Constitution de servitude de passage de réseau d'assainissement : à l'unanimité.

APPROUVE la constitution de servitude de passage de réseau d'assainissement (canalisation d'évacuation des eaux usées), à l'euro symbolique, sans autre indemnisation, sur le lot n° 17b de la parcelle nouvellement cadastrée section BW n° 113 (ex BW n° 5), au profit de Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

URBANISME

21. Dénomination de voie – Parc des Petits Clos : à l'unanimité.

DECIDE de dénommer « Parc des Petits Clos » le nouveau parc le long de l'Avenue François Mitterrand et reliant la rue de Sours et la rue d'Allonnes, conformément au plan annexé à la présente délibération.

22. Dénomination de voie – Parc des Pastières : à l'unanimité.

APPROUVE la dénomination du parc situé au cœur de la ZAC des Pastières, tel qu'indiqué au plan joint, « Parc des Pastières ».

23. Approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme – Ilôt Courtille : à l'unanimité des suffrages exprimés. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET s'abstiennent.

DRESSE le bilan de la concertation prévue à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

DECIDE d'approuver la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme relative à l'aménagement de l'ilôt Courtille, telle qu'elle est annexée à la présente délibération, et fera l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité précitées, à

signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

PRECISE que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, la révision simplifiée du PLU de la ville de Chartres sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture.

PRECISE que la présente délibération, accompagnée du dossier de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme qui lui est annexé, sont transmis au Préfet.

24. Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement pour les travaux de la ruelle du Grand Sentier et du Sentier du Clos Vert : à l'unanimité.

APPROUVE les termes de la convention de co-maîtrise d'ouvrage jointe en annexe entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole relative aux travaux de la ruelle du Grand Sentier et du sentier du Clos Vert.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

MARCHES

25. Hôtel de Ville et espace multiservices - Jury - Concours de maîtrise d'œuvre – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des suffrages exprimés. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, A. CABARET ne prennent pas part au vote.

DECIDE de procéder à un vote à mains levées

ANNULE la délibération n°11/289

du 23 juin 2011 portant élection des membres élus du jury de concours pour la réalisation d'un Hôtel de ville avec espace multiservices, DECLARE ELUS les membres du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'Hôtel de ville avec espace multiservices :

Membres titulaires : M e m - bres suppléants :

E. FROMONT P. GEROUDET
F. MASSELUS A. CONTRE-
POIS

M. TEILLEUX M. CHEDEVIL-
LE

E. BARRAULT A. PIERRAT

N. GAUJARD A. MALET

26. Chartres Habitat – Syndic de copropriété – Contrat de prestation d'entretien des espaces extérieurs : à l'unanimité.

PREND ACTE de l'offre financière proposée par la Ville et retenue par Chartres Habitat – Syndic de copropriétés, pour l'entretien des espaces extérieurs et du mobilier urbain dans les immeubles précités.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ce contrat.

MARCHES ATTRIBUTIONS

27. Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau – Approbation – Autorisation à l'unanimité.

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés relatifs à la fourniture et le renouvellement de licences de logiciels réseau selon les choix opérés par la commission d'appel d'offres tels qu'ils sont définis ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon les choix opérés par la commission d'appel d'offres tels qu'ils sont définis ci-dessus.

28. Maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et Centre Communal d'Action Sociale – Approbation – Autorisation : à l'unanimité.

APPROUVE le titulaire et le montant du marché relatif à la maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de dé-

senfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale – lot 1 selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tels qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

29. Prestations complémentaires de viabilité hivernale – Approbation – Autorisation : à l'unanimité.

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la réalisation de prestations complémentaires de viabilité hivernale, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

MARCHES RECONDUCTION

30. Marché à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection – 1ère reconduction du marché n°2010-139 – Approbation – Autorisation : à la majorité. S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET votent contre.

APPROUVE la première reconduction du marché n°2010-139 concernant le marché à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2010-139 concernant le marché à bon de commande pour l'extension de la vidéo protection.

31. Fourniture de carburant – 3ème reconduction du marché n°2008-167 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité.

APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2008-167 concernant la fourniture de carburant.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2008-167 concernant la fourniture de carburant.

32. Refonte et maintenance du site Internet de la Ville de Chartres – Mise en œuvre de télé-services – 1ère reconduction du marché n°2010-149 – Approbation – Autorisation : à l'unanimité.

APPROUVE la première reconduction du marché n°2010-149 concernant la refonte et la maintenance du site Internet de la Ville de Chartres ainsi que la mise en œuvre de télé-services ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2010-149 concernant la refonte et la maintenance du site Internet de la Ville de Chartres ainsi que la mise en œuvre de télé-services.

33. Bâtiments communaux – Déclarations préalables 2011 – Autorisation de signature : à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de déclaration préalable susvisées.

Le 9 Septembre 2011

Le Député-Maire,

J.P. GORGES

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

CHARTRES.FR

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

PROCHAIN CONSEIL

LE JEUDI 20 OCTOBRE À 20H30

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr



Tout savoir sur Chartres : www.chartres.fr

Un problème avec les équipements de la ville?

Composez le

02 37 88 44 44

Un agent
municipal
prendra en
compte votre
demande



Chartres



Capitale de la lumière et du parfum